



## MONTÉRÉGIE

# MacKay confirme le départ des soldats dès que possible

Page A 4

**TIREUR FOU** > Des écoles secondaires de Montréal organisent des exercices de simulation > Page A 4

www.ledavoir.com

# LE DEVOIR

VOL. CII N° 116

LE JEUDI 26 MAI 2011

1,09 \$ + TAXES = 1,24 \$

G8 DE DEAUVILLE

## Un sommet bousculé par le printemps arabe

CHRISTIAN RIOUX  
*Le Devoir en France*

Alors que les chefs d'État et de gouvernement ont commencé à arriver à Deauville, les policiers ont remplacé les baigneurs sur la célèbre promenade du bord de mer. Dès ce matin, les représentants des huit pays les plus puissants de la planète accompagnés d'une dizaine de pays arabes et africains se réuniront dans la ville balnéaire protégée par 12 000 policiers et militaires, 50 compagnies de CRS et de gendarmes, une trentaine d'hélicoptères, deux batteries de missiles sol-air et plusieurs navires de guerre.

**Le sujet n'est pas à l'ordre du jour, mais la succession de DSK à la direction du FMI ne pourra être ignorée**

Après le sommet de l'an dernier, tenu à Muskoka en Ontario, celui de Deauville a vu son ordre du jour bousculé par le printemps arabe et le tremblement de terre du Japon. Même si le sujet n'est pas à l'ordre du jour officiel, la succession de Dominique Strauss-Kahn à la direction du FMI et la candidature maintenant officielle de la ministre des Finances française Christine Lagarde devraient

être sur toutes les lèvres. Délesté au profit du G20 des grands dossiers économiques, le G8 se cherche une nouvelle légitimité. À l'origine, la France voulait surtout discuter du rôle d'Internet. Elle a finalement préféré organiser ce sommet sous le signe du printemps arabe. Il s'agit d'«engager un partenariat de longue durée» entre le G8 et les pays du printemps arabe, disait plus tôt cette semaine Jean-David Levitte. Le conseiller diplomatique de Nicolas Sarkozy parle d'un «partenariat ambitieux», «comme nous avons fait avec les pays de l'Est» après la chute du mur de Berlin, en 1989. Avec le soutien des Britanniques et des Américains, la France veut mobiliser la Banque mondiale, le FMI, l'ONU et la Ligue arabe, qui seront tous représentés à Deauville. Les présidents tunisien et égyptien ont aussi été invités. Il est déjà acquis que la Banque mondiale consacra six milliards de dollars en deux ans à la modernisation des économies

VOIR PAGE A 8: DEAUVILLE

■ Huit fois mois cher que les sommets du G8 et du G20 en Ontario, page A 3

## JUSTICE

### Québec entend créer 20 postes de juges

■ À lire en page A 2



CHRIS WATTIE REUTERS

SHEILA FRASER

### Quelques recommandations avant de partir

■ À lire en page A 2  
■ L'éditorial de Bernard Descôteaux, page A 6

## INDEX

22	Annonces.....	A 4	Idées .....	A 7
	Avis publics..	B 4	Météo.....	B 4
	Bourse.....	B 2	Monde.....	B 5
	Culture.....	B 8	Mots croisés..	B 6
	Décès.....	A 4	Sports.....	B 6
	Économie.....	B 1	Sudoku.....	B 6
	Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

## L'HOMME QUI FAIT TREMBLER LABEAUME



YAN DOUBLET LE DEVOIR

L'ancien ministre péquiste et ancien directeur général de la Ville de Québec, Denis de Belleval, photographié à sa résidence de Québec, hier. Sa bataille contre l'entente avec Quebecor concernant le projet d'amphithéâtre a fait de lui l'ennemi numéro 1 du maire Régis Labeaume.

## Denis de Belleval réclame « le droit à l'indignation »

Ceux qui l'ont côtoyé recourent tous aux mêmes adjectifs: «arrogant», d'une «intelligence supérieure», «entêté»... À les entendre, Denis de Belleval a tous les traits de l'ennemi qu'on ne souhaite pas avoir.

ISABELLE PORTER

Québec — En mettant en doute la légalité de l'entente entre la Ville de Québec et Quebecor, l'ex-directeur général de la Ville de Québec est devenu l'ennemi numéro 1 du maire Labeaume et l'un des hommes les plus détestés de la capitale. Mais ça ne le dérange pas trop, il a l'habitude d'avoir le rôle du méchant.

«Il a toujours des idées bien arrêtées et il ne se gêne pas pour les faire valoir, même au risque d'être complètement à contre-courant de la majorité», explique un ancien collègue à la Ville de Québec qui a requis

l'anonymat. En menaçant de contester la légalité de l'entente devant les tribunaux, Denis de Belleval s'est trouvé une cause à temps plein, mais aussi beaucoup de détracteurs. Sur le Web et à la radio, les partisans des Nordiques ne se privent pas d'attaquer celui qui menace de tout faire déraiper. Un membre de la page Facebook de la Marche bleue a même créé une page pour s'en prendre à Denis de Belleval.

«Ce sont des convictions de très haut niveau qui l'animent, j'en suis sûr», dit l'éditeur Denis Vaugeois, qui a travaillé à ses côtés lorsque les deux étaient ministres péquistes. Il joue un peu les francs-tireurs dans cette affaire-là. C'est très courageux. Il sait bien que Labeaume a le vent dans les voiles et qu'il risque de perdre des plumes. Je ne serais pas étonné qu'il se fasse cracher dessus à l'épicerie.»

VOIR PAGE A 8: DE BELLEVAL

■ Labeaume et Maltais fustigent Amir Khadir, page A 2

## Ottawa songe à des sièges de plus pour le Québec

Stephen Harper a entendu la mise en garde du gouvernement Charest sur le danger d'un déséquilibre pouvant profiter aux souverainistes

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le nouveau gouvernement conservateur jongle avec l'idée d'accorder un ou deux sièges de plus au Québec à la Chambre des communes, selon ce qu'a appris *Le Devoir*. Les troupes de Stephen Harper espèrent ainsi rendre plus acceptable dans la province l'octroi d'une trentaine de sièges ailleurs au pays et, surtout, ne pas alimenter la rhétorique souverainiste.

Le gouvernement conservateur a tenté à deux reprises de faire adopter au Parlement un projet de loi augmentant le nombre de députés fédéraux en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Chaque fois, la législation a fait l'objet d'un barrage de l'opposition et du gouvernement de Jean Charest, qui n'accepte pas de voir le poids relatif du Québec réduit à la Chambre des communes. Avec leur toute nouvelle majorité, les conservateurs devraient revenir à la charge sous peu.

Selon des informations circulant dans l'appareil fédéral, les conservateurs considèrent la possibilité de donner aussi au Québec quelques sièges supplémentaires, et même peut-être de réduire le total accordé dans le reste du pays, de manière à ce que le Québec maintienne à 23 % son poids relatif. On pense à un ou deux sièges, selon le total de sièges ajoutés. Une autre source prévient qu'il s'agira d'«ajustements mineurs». Pas question d'accorder huit sièges

VOIR PAGE A 8: SIÈGES



### Bob Rae dirigera le PLC jusqu'au congrès à la chefferie

■ À lire en page A 3

## FESTIVAL TRANSAMÉRIQUES

### Ce soir, ils dansent

Samedi soir à Saint-Dilon? Non: ce soir à Montréal. En plein cœur du Quartier des spectacles, le Festival TransAmériques lance sa 5<sup>e</sup> édition avec *Le Continental XL* de Sylvain Énard. Un set pas très carré. Une grande danse en ligne, en plein air, pour 210 «swigneux» de 12 à 72 ans, jusqu'au 29 mai.

CATHERINE LALONDE

«J'ai toujours eu cette fascination pour la danse en ligne, explique au téléphone le chorégraphe Sylvain Énard, la voix rieuse et un peu gênée. Ces grands groupes composés d'amateurs, de jeunes ou de gens du troisième âge, rassemblés sur des pas simples, ça m'a toujours captivé.» Énard signe ce soir sa troisième version du continental, après deux ans au FTA et une version latine, *El Gran Continental*, donnée

VOIR PAGE A 8: DANSE EN LIGNE

■ Place aux jeunes au FTA, page B 8



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Les 210 danseurs du *Continental XL* de Sylvain Énard étaient en générale hier soir, place des Festivals, à Montréal, pour mettre la dernière touche à leur grande, grande danse en ligne.

## ACTUALITÉS

## Québec consacre 15 millions à créer 20 postes de juges

Les pourparlers se poursuivent avec les procureurs afin de bonifier leurs conditions de travail

BRIAN MYLES

Le ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier, a annoncé hier des investissements de près de 15 millions visant à créer 20 nouveaux postes de juges à la Cour du Québec et à aménager six salles de plus à Montréal pour la tenue de mégaprocès.

Critiqué de toutes parts lors du conflit de travail avec les procureurs de la Couronne et les juristes de l'État, le ministre Fournier a poursuivi ses efforts pour augmenter le financement de la justice.

Le nombre de juges à la Cour du Québec passera donc de 270 à 290, une mesure dont le coût est évalué à 12,5 millions de dollars. La Cour du Québec retrouvera la totalité des postes perdus en 1997 lors d'une cure minceur opérée par le gouvernement Bouchard. Sept des vingt nou-

veaux juges siègeront à la chambre criminelle et pénale, neuf à la chambre de la jeunesse et quatre à la chambre civile.

Le ministère de la Justice procédera par ailleurs au réaménagement de six salles d'audience au palais de justice de Montréal, au coût de 1,7 million, afin de faciliter la tenue de procès impliquant de multiples accusés, une chose très fréquente dans les affaires de crime organisé. Des mesures de sécurité «supplémentaires et permanentes» seront aussi adoptées au palais de justice, a dit le ministre Fournier sans fournir de détails.

Enfin, l'indemnité versée aux jurés passera de 90 \$ à 103 \$ par jour, et à 160 \$ par jour pour les procès de plus de neuf semaines, une mesure dont le coût est évalué à 400 000 \$.

Toutes ces initiatives visent à «accélérer» l'audition des causes, a indiqué Jean-Marc Fournier à la sortie du Conseil des ministres.

## Encore des négociations

Le ministre Fournier a confirmé que des pourparlers étaient toujours en cours avec les procureurs de la Couronne afin de bonifier leurs conditions de travail, en dépit de la loi spéciale adoptée en février dernier.

Le ministère de la Justice paie un lourd prix pour sa conduite et celle du Conseil du trésor lors des négociations. Amers et démoralisés par leur retour forcé au travail, après deux semaines d'une grève légale, les procureurs ont choisi de boycotter la nouvelle Unité permanente anticorruption (UPAC).

M. Fournier espère encore en arriver à une entente avec l'Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales (APPCP). «Je ne négocie pas sur la place publique, c'est à peu près tout ce que je peux vous dire en ce moment. Mais j'ai toujours affirmé que leur cause était juste et que nous

devions travailler à améliorer leurs conditions de travail. C'est un volet qui continue», a-t-il dit.

Des discussions exploratoires ont eu lieu, a confirmé le président de l'APPCP, Christian Leblanc. «Il n'y a rien de concret pour l'instant. On est prêt à collaborer, mais on est sous le coup d'une loi spéciale. La balle est dans leur camp», a-t-il commenté.

Un mois après l'adoption de la loi spéciale, le ministre Fournier et le directeur des poursuites criminelles et pénales, Louis Dionne, avaient annoncé la création de 160 nouveaux postes, dont 94 postes de procureurs. Le président de l'APPCP avait dénoncé ce «show de boucane».

Selon Christian Leblanc, les initiatives récentes du ministre Fournier démontrent que l'adoption de la loi spéciale n'a rien réglé des problèmes de sous-financement de la Couronne.

Le Devoir



CHRIS WATTIE REUTERS

Le mandat de la vérificatrice générale Sheila Fraser prendra fin lundi prochain, après 10 ans.

## Sheila Fraser fait ses adieux

Ottawa — Avec son franc-parler caractéristique, la vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, a prononcé son discours d'adieu hier, demandant au gouvernement d'améliorer sa gestion des changements climatiques et des conditions de vie des peuples autochtones.

Après 10 ans, le mandat mouvementé et très politique de la vérificatrice générale prendra fin lundi prochain.

Sheila Fraser jouit d'un statut légendaire pour avoir étalé au grand jour le scandale des commandites impliquant des libéraux de Jean Chrétien. À l'époque, Mme Fraser avait dit des fonctionnaires qu'ils avaient «enfreint à peu près toutes les règles établies».

Devant les quelques centaines de fonctionnaires et de décideurs réunis à Ottawa, Mme Fraser a affirmé que le Canada devait procéder à un meilleur suivi de ses défis financiers à long terme.

Parmi ceux-ci, elle a insisté sur le vieillissement de la population, l'impact des changements climatiques et le besoin de remplacer les infrastructures. «Les Canadiens doivent comprendre les défis qui les attendent et la manière dont leurs portefeuilles sont gérés», a-t-elle déclaré.

Dans sa dernière conférence de presse, peu après son discours, Sheila Fraser a mentionné deux solutions que les gouvernements fédéraux, en parti-

culier les conservateurs, avides de réductions d'impôts, semblent refuser d'admettre.

«Il faudra soit augmenter les taxes, soit couper dans les programmes», a-t-elle résumé, en référence aux choix qui s'offrirent aux leaders politiques du futur. «Ce sont les deux seules manières d'équilibrer le budget, à moins de choisir de transmettre une dette à nos enfants et à nos petits-enfants.»

La vérificatrice générale s'est particulièrement attardée aux dossiers des changements climatiques et des Premières Nations. «Le Canada a besoin d'une stratégie nationale et à long terme pour réduire les changements climatiques et s'adapter à ceux-ci, pour couvrir les coûts et pour permettre aux Canadiens de changer leurs attitudes et leurs habitudes de vie.»

Mme Fraser a également souligné que, bien que son bureau ait produit 31 rapports de vérification à propos des membres des Premières Nations, ceux-ci vivaient toujours dans des conditions «vraiment choquantes». «Dans un pays riche comme le Canada, c'est inacceptable.»

Un vérificateur général par intérim sera choisi la semaine prochaine. Il devra dévoiler des rapports déjà préparés, dont celui, très attendu, sur les dépenses gouvernementales aux sommets du G8 et du G20, l'an dernier.

La Presse canadienne

## Labeaume et Maltais fustigent Khadir

Le député de Mercier ne garantit plus son consentement au dépôt du projet de loi privé

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Amir Khadir manque de «cohérence», renie sa parole, fait de la «vieille politique», veut transformer la commission parlementaire sur l'amphithéâtre en «tribunal d'inquisition», pestait le maire Régis Labeaume hier après-midi. Le député de Québec solidaire «pousse sa "luck" beaucoup trop», a lancé le maire de Québec alors qu'il se rendait au bureau du premier ministre pour discuter du dossier olympique.

En début d'après-midi, M. Khadir avait annoncé une série de conditions pour consentir au dépôt du projet de loi privé sur l'amphithéâtre, qui doit se faire aujourd'hui. Il vise à confirmer l'entente de gestion entre Québec et la Ville de Québec. Le consentement unanime de l'Assemblée nationale est nécessaire à cette étape, la date limite pour le dépôt de projets de loi étant dépassée et le préavis réglementaire de quatre semaines n'ayant pas été respecté.

M. Labeaume a soutenu hier que jeudi dernier, au terme de leur rencontre, il était «clair» que M. Khadir était «d'accord» avec le dépôt du projet de loi. Hier toutefois, le député QS a convoqué les médias pour signifier que son appui était maintenant conditionnel à ce qu'on lui garantisse un droit de parole et à ce qu'une liste de «groupes et d'intervenants» soient «assurés de participer aux travaux de la commission parlementaire»: le Barreau du Québec, la protectrice du citoyen, la Ligue des droits et libertés, les trois conseillers indépendants de la Ville de Québec, les opposants Denis de Belleval et Alain Miville de Chêne, le comptable Yves McSween (chargé de cours à HEC) et Québec solidaire Capitale-Nationale.

## Sceptiques et roux, s'abstenir?

Réagissant en fin d'après-midi, M. Labeaume, exaspéré, a raillé l'affaire en ces termes: «Il exige absolument que l'Association des sceptiques du

Québec soit présente ainsi que les Gauchers roux. C'est comme une espèce de tribunal d'inquisition. Moi, je ne comprends plus rien, là. [...] Je respecte la Ligue des droits et libertés, mais qu'est-ce qu'elle vient faire là-dedans?»

Quant à la marraine du projet de loi, la péquiste Agnès Maltais, elle s'est montrée déçue par les demandes de M. Khadir, soutenant qu'elles ne tenaient pas la route et révélaient une méconnaissance profonde des règles parlementaires. D'une part, il n'y a pas d'«invitation» à une telle commission. Celle ou celui qui veut se faire entendre n'a qu'à le demander au Secrétaire de l'Assemblée. D'autre part, M. Khadir n'a pas à réclamer un droit de parole, le règlement lui en confère un. «Dans la série "la fois où j'ai eu l'air le plus fou", Amir Khadir vient de remporter la palme aujourd'hui! [...] Il faut que M. Khadir s'informe de comment ça fonctionne, l'Assemblée nationale! Ça fait trois ans qu'il est député ici», s'indignait Mme Maltais.

En point de presse, M. Khadir a admis ne pas avoir vérifié les règles du cheminement d'un projet de loi privé, ni ses droits à prendre la parole: «Si je dois plaider mon ignorance, je vais la plaider», a-t-il concédé. Chose certaine, sur le fond de l'affaire — l'entente de gestion Québec-Québec —, le député de Mercier n'a pas changé d'avis. Il entend s'opposer à l'adoption du projet de loi privé: «Comme je l'ai dit depuis le début, Québec solidaire ne donnera pas son accord.» Précisons que M. Khadir se trouve à avoir un deuxième veto sur la tenue du vote, au moment de l'adoption du projet de loi. En d'autres termes, en bout de course, il pourrait bloquer la mise au vote du projet de loi. Va-t-il s'en prévaloir? Ou alors va-t-il laisser le vote se tenir? Dans ce cas, la loi serait assurément adoptée puisqu'une majorité simple est alors requise.

Le Devoir

## Règle du 50 % + 1

## Layton fait l'unanimité contre lui

ROBERT DUTRISAC

Québec — Quoi qu'en dise le chef du Nouveau Parti démocratique du Canada, Jack Layton, c'est la règle du 50 % + 1, inscrite dans une loi québécoise, qui s'appliquera si un troisième référendum sur la souveraineté a lieu au Québec.

C'est ce qu'ont répété hier les députés de différents partis à l'Assemblée nationale, où Jack Layton, qui tergiverse sur la reconnaissance d'un vote à 50 % + 1 en faveur de la souveraineté dans un prochain référendum, a fait l'unanimité contre lui.

«C'est à l'Assemblée nationale de décider de ces choses. On a adopté des lois sur cette question très précises», a fait valoir le ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, Pierre Moreau. «Si M. Layton, lui, a une opinion différente, il peut l'exprimer; ça

ne changera rien aux règles qui s'appliquent au Québec.»

Pierre Moreau faisait référence à la loi 99 «sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l'État du Québec», adoptée en 2000 pour répliquer à la loi fédérale sur la clarté. Les libéraux de Jean Charest avaient voté contre le projet de loi 99 qui inspire aujourd'hui le ministre.

La chef de l'opposition officielle, Pauline Marois, a accusé Jack Layton d'avoir renié «les positions qu'il a prises durant la campagne électorale». Elle a dit croire que le chef néodémocrate «découvre son vrai visage et [que] c'est très inquiétant pour le Québec». Pour Bernard Drainville, Jack Layton a l'air de «quelqu'un qui a viré capot». Le député de Marie-Victorin a dit «avoir de la misère à croire qu'un démocrate comme M. Layton ne reconnaisse plus la règle du 50 % + 1».

Même le député de Mercier, Amir Khadir, de Québec solidaire, qui a voté NPD aux dernières élections, s'est montré critique de la position ambiguë adoptée par Jack Layton. Il croit que le chef néodémocrate a cédé à de «l'intimidation» et au «scepticisme» qui règne dans le reste du Canada à l'égard des demandes historiques du Québec. Il a demandé à Jack Layton de rester «ferme» et de s'en tenir à la déclaration de Sherbrooke par laquelle les néodémocrates ont confirmé le droit du Québec à l'autodétermination. Jack Layton est un «homme progressiste», a souligné Amir Khadir. «Je lui rappelle qu'un progressiste, en premier lieu, respecte la souveraineté populaire. La première leçon de souveraineté populaire, c'est qu'un peuple doit s'autodéterminer.»

Le Devoir

Le Devoir

Congédié?

Voyez

**François Gendron**

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

© istockphoto, J. Paget

Une série pour mieux comprendre la maladie mentale

**ÉCOLE MINI PSY**

Cette semaine : Les enfants peuvent-ils souffrir de dépression?

Ce soir 23 h, également en rediffusion

POUR TOUT SAVOIR : WWW.CANALSAVOIR.TV

EN COLLABORATION AVEC :

Douglas

INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE

canal SAVOIR

DÉJÀ 25 ANS

PARTENAIRE MÉDIA : LE DEVOIR



# ACTUALITÉS



## L'intouchable



MICHEL DAVID

De façon prévisible, Hydro-Québec s'est élevée contre «l'interprétation erronée» qui a été faite des dépassements de coût d'un «grand nombre» de contrats d'information qu'elle a octroyés entre 2000 et 2010.

La société d'État a expliqué par voie de communiqué, et sans donner le moindre chiffre, qu'il arrive fréquemment qu'en cours d'exécution de ces contrats, on procède à des achats complémentaires ou encore à l'acquisition de droits d'utilisation supplémentaires. «Par le fait même, des montants sont ajoutés par rapport à l'attribution initiale, ce qui ajoute des avenants aux contrats de base», peut-on y lire. Et voilà pourquoi votre fille est muette!

La ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau, a gobé ces explications sans mot dire. Ce sont des arguments semblables que le gouvernement Charest avait tenté de faire valoir pour justifier l'explosion des coûts du CHUM, ou plus récemment, du projet d'informatisation des dossiers médicaux (DSQ). La différence est que dans l'un et l'autre cas, une enquête du vérificateur général a clairement démontré que la gestion de ces projets avait été plus que douteuse.

Il est interdit au vérificateur général d'enquêter sur la gestion d'Hydro-Québec, comme il le réclame depuis plus de dix ans. Au cours des deux dernières années, l'ADQ et le PQ ont présenté tour à tour des projets de loi qui lui permettraient de passer outre aux objections de la direction de la société d'État.

Hier matin, alors que l'Assemblée nationale a terminé ses travaux prématurément, faute de matière, le PQ a suggéré de consacrer ce temps libre à l'examen de son projet de loi, mais le gouvernement a refusé net.

En 2007, l'ancienne ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, avait promis de faire de l'administration publique québécoise «un exemple de transparence», mais on a simplement permis au vérificateur général d'examiner les états financiers de certaines sociétés d'État. Il ne peut pas se pencher sur l'optimisation des ressources, c'est-à-dire voir si l'argent des contribuables est utilisé à bon escient.

Par exemple, la politique d'acquisition d'Hydro-Québec lui impose de «privilégier le recours à des entreprises québécoises» et d'«utiliser son pouvoir d'achat pour favoriser le maintien et le développement de l'activité économique au Québec».

Le député péquiste de Jonquière, Sylvain Gaudreault, s'est donc étonné qu'Hydro-Québec ait accordé à la firme suisse Landis Gyr un contrat de 350 millions pour l'achat de trois millions de compteurs d'eau «intelligents», plutôt qu'à des firmes comme Trilliant Networks, de Granby, ou Varitron, de Longueuil.

Comment savoir si ce choix était le plus avantageux pour le Québec? a demandé M. Gaudreault. C'est là une question qui aurait sans doute pu intéresser le vérificateur général. Rien ne permet de croire qu'il est moins compétent que ses homologues des autres provinces, qui détiennent, eux, les pouvoirs qu'il réclame.

En 2006, un rapport accablant du vérificateur général de l'Ontario avait entraîné la démission du p.-d.g. d'Hydro One, Tom Wilkinson. Il avait notamment découvert qu'au cours de l'année précédente, les employés de la société d'État avaient effectué des dépenses de 127 millions en utilisant des cartes de crédit professionnelles sans produire le moindre reçu.

Le vérificateur général pourrait également se pencher sur la politique de rémunération d'Hydro-Québec, qui a versé 87 millions en primes à ses employés en 2010, alors qu'elle a connu sa pire performance en cinq ans. Déjà, les salaires et les avantages y sont sans commune mesure avec ce qui est consenti aux employés «ordinaires» de l'État.

On fait valoir qu'Hydro-Québec possède déjà un vérificateur interne, mais il n'a pas nécessairement la latitude requise. En 2007, il avait lui-même demandé que le vérificateur général prenne le relais dans l'enquête qu'il menait sur les irrégularités commises lors de la vente des actifs d'Hydro dans la compagnie chinoise Meiya, parce qu'il estimait ne pas avoir les outils adéquats.

Il y a deux ans, on a lancé le vérificateur général aux troupes du président de la SODEC, Jean-Guy Chaput, qui a été congédié pour des vétilles, mais on laisse Hydro-Québec faire la pluie et le beau temps, comme si le territoire québécois lui appartenait.

Mieux, le gouvernement s'empresse de la défendre contre ceux qui osent contester ses projets. Lors des rares passages de ses représentants en commission parlementaire, les députés ne sont pas suffisamment outillés pour aller au fond des choses. Au pire, ils leur font passer un moment désagréable, mais sans conséquences.

Ce n'est évidemment pas d'hier qu'on dénonce la présence de cet «État dans l'État», mais comment expliquer cette impunité unique au pays? Avec son expertise et le prestige dont elle jouit, Hydro-Québec constitue un objet de fierté bien légitime. Cela justifie-t-il d'en avoir fait un intouchable?

Dans l'imaginaire collectif, la nationalisation de l'électricité demeure largement perçue comme la revanche des «porteurs d'eau» sur le capitalisme anglo-saxon, mais il faudra bien en venir un jour.

mdavid@ledevoir.com

Parti libéral du Canada

## Bob Rae est confirmé chef intérimaire

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Sans grande surprise, Bob Rae a été confirmé chef intérimaire du Parti libéral du Canada hier, et ce, pour les deux prochaines années. Il promet qu'il ne reviendra pas sur sa parole en se portant aussi candidat à la chefferie permanente.

Au terme d'une réunion de caucus de deux heures, les députés et sénateurs libéraux se sont entendus pour porter Bob Rae à leur tête le temps qu'une course à la direction soit organisée. M. Rae se fixe pour objectif d'amorcer la reconstruction du parti d'ici là.

«La première chose qu'on doit faire est d'intéresser les libéraux qui ne sont pas encore membres [du PLC] à le devenir. Encourager le plus de gens possible à se joindre à notre parti, à notre mouvement pour un changement politique au pays.»

Le choix de M. Rae s'est fait par vote secret lors du caucus. Une des conditions posées par le Parti libéral du Canada (PLC) pour obtenir le poste était de s'engager à ne pas briguer la chefferie permanente, question de ne pas avoir un avantage sur les autres candidats éventuels. Les règles pourraient-elles changer d'ici là? M. Rae affirme que non.

«La garantie que je donne, c'est ce que j'ai dit au caucus: il y a un pouvoir plus important au-dessus de moi que [le président du PLC] Alf Apps, et c'est ma femme Arlene. Nous avons fait un pacte que ce sera un travail intérimaire, et ce sera ça. Je comprends exactement ce que ça veut dire et je crois que tout le monde comprend ce que ça veut dire. Aucune autre garantie n'a été demandée et c'est ce qu'il en est. J'ai donné ma parole.»

### Trois priorités

M. Rae a indiqué qu'il se donnait trois priorités: la préservation du système public de santé, la lutte contre les disparités économiques entre les autochtones et les autres Canadiens ainsi que le maintien de l'unité du pays.

M. Rae ne s'inquiète pas pour les finances du parti, malgré l'abolition à venir des subventions



CHRIS WATTIE REUTERS

Bob Rae a indiqué qu'il se donnait trois priorités: la préservation du système public de santé, la lutte contre les disparités économiques entre les autochtones et les autres Canadiens ainsi que le maintien de l'unité du pays.

étatiques aux formations politiques. Selon lui, l'argent viendra au Parti libéral quand celui-ci aura redonné un sens à son action politique. «Les Canadiens sont invités à donner de l'argent pour toutes sortes de choses, des organismes à but non lucratif, etc. Ils donnent de l'argent pour les causes en lesquelles ils croient.»

Le député Marc Garneau, qui aspirait lui aussi à diriger le parti par intérim, s'est dit «serein». «Non, je ne suis pas déçu. On a eu un très bon caucus. Ça a été un processus très démocratique.»

Le Devoir

## Harper présidera un comité chargé de la sécurité nationale

ALEC CASTONGUAY

Les questions de défense et de sécurité tiendront le haut du pavé au sein du gouvernement Harper, alors que le premier ministre a mis sur pied un comité du cabinet chargé de la sécurité nationale, un geste très rare. C'est Stephen Harper lui-même qui présidera ce groupe de huit ministres.

Ce comité, qui n'existait pas précédemment, a pour mandat de «définir les orientations stratégiques relatives aux politiques de la sécurité et étrangères liées à l'intérêt national du Canada et de superviser les interventions canadiennes pour la sécurité nationale», peut-on lire dans la description du comité. Le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, en est le vice-président. Les ministres Peter MacKay (Défense), Rob Nicholson (Justice), Bev Oda (ACDI), John Baird (Affaires étrangères), Jason Kenney (Immigration) et Denis Lebel (Transports) siègent aussi à cette table.

L'élaboration des politiques et les décisions qui en découlent sont souvent prises dans les différents comités du cabinet avant d'être soumises à l'ensemble du Conseil des ministres. Leur rôle est donc crucial.

### Une rareté

La mise en place d'un Comité permanent sur la sécurité nationale est rare au Canada. En 2001, après les attentats terroristes aux États-Unis, Jean Chrétien avait créé le comité ministériel sur la sécurité publique et l'antiterrorisme, composé de 10 ministres. Mais lui-même n'y sié-

geait pas. Ce comité a disparu deux ans plus tard. Généralement, les questions de sécurité nationale étaient traitées au sein d'autres comités, notamment celui des priorités ou des affaires étrangères et de la défense.

Il n'y a aucun doute que la création d'un comité permanent du cabinet envoie le signal que c'est une «priorité claire» du premier ministre, selon Philippe Lagassé, spécialiste des questions de défense à l'Université d'Ottawa. «Ça fait quelques années que le gouver-

Ce comité aura un œil sur les opérations au Canada, mais aussi sur ce qui se passe à l'étranger

nement cherche à mieux traiter les enjeux de sécurité nationale. On a d'abord pensé à donner un plus grand rôle au conseiller du premier ministre sur la sécurité ou encore à créer un bureau spécial au sein du Conseil privé. Visiblement, le gouvernement a choisi un comité du cabinet», dit-il. Ce comité aura un œil sur les opérations au Canada, mais aussi sur ce qui se passe à l'étranger. Terrorisme, cyberattaque, relations avec les États-Unis (le périmètre de sécurité), service de renseignements, etc.

Stéphane Roussel, titulaire de la Chaire de recherche en politiques étrangères et de défense canadiennes à l'UQAM, note que l'autre comité du cabinet qui touche aux dossiers de sécurité, celui des affaires étrangères et de la défense, est présidé par Peter MacKay. John Baird, le ministre des Affaires étrangères, est seulement vice-président. «Ça semble donner corps à cette

idée de redonner au Canada sa place dans le monde, comme l'affirme Harper, et ceci semble passer par des politiques plus musclées. C'est cohérent avec les valeurs conservatrices de promotion de la loi et de l'ordre», dit-il.

### Mission en Libye

Ces comités auront beaucoup de pain sur la planche, avec les missions militaires en Afghanistan et en Libye. Dans ce dernier cas, les Forces canadiennes ont d'ailleurs annoncé hier que les effectifs de l'opération Mobile, la contribution du Canada à l'effort de l'OTAN, atteignent maintenant 600 soldats. Au départ de la mission, le 19 mars, ils étaient seulement 150 militaires.

Les six avions de chasse CF-18 canadiens ont effectué 324 vols et largué près de 240 bombes guidées au laser en Libye jusqu'à présent. Les deux avions de surveillance canadiens CP-140 Aurora ont quant à eux effectué 52 vols. Deux avions ravitailleurs Hercules, un appareil ravitailleur CC-150 Polar, un hélicoptère Sea King et un navire (le Charlottetown) sont aussi déployés. Combien a coûté cette mission jusqu'à présent? Impossible de le savoir pour l'instant. «Le processus d'évaluation est en cours et ce sera au gouvernement de rendre publique cette information au moment où il le jugera approprié», a soutenu hier le brigadier-général Richard Blanchette, des Forces canadiennes.

Le Devoir

## Dépôt du budget le 6 juin

Flaherty va de l'avant avec l'abolition du financement public des partis

Ottawa — Le ministre des Finances, Jim Flaherty, présentera le 6 juin un budget fort semblable à celui qu'il avait déposé il y a trois mois, mais les ajustements mineurs qui y seront ajoutés ne passeront pas inaperçus, comme l'abolition du financement public des partis politiques.

Le budget fédéral du 22 mars dernier avait été immédiatement rejeté par l'opposition, alors majoritaire aux Communes, plongeant ainsi le pays en campagne électorale.

Parmi les quelques changements apportés à son dernier énoncé économique, le ministre Flaherty mettra en avant l'abolition des subventions aux partis politiques. Le budget annoncera que le gouvernement fédéral éliminera progressivement, sur une période de quatre ans et donc d'ici la prochaine élection, ces versements de 2 \$ par vote récolté à un suffrage universel.

Le chef néodémocrate, Jack Layton, a qualifié cette décision d'«antidémocratique». Si un parti ne réussit pas à amasser de l'argent, ses idées ne pourront pas être entendues aussi fortement, a-t-il dénoncé, en plaçant qu'il tenterait de convaincre M. Flaherty de changer d'idée avec le poids de l'opinion publique derrière lui.

Le chef libéral intérimaire, Bob Rae, a lui aussi promis qu'il lutterait avec les autres partis politiques pour s'opposer à la décision des conservateurs, plaçant que ce genre de financement public était «partagé avec beaucoup de systèmes démocratiques à travers le monde».

La dernière fois que les troupes de M. Harper ont tenté de mettre fin à cette subvention annuelle, l'opposition s'était unie pour tenter de renverser son gouvernement minoritaire, le forçant à proroger les travaux parlementaires. Désormais majoritaire, le gouvernement de M. Harper ne risque plus rien en allant de l'avant avec l'idée, même si elle déplaît à ses rivaux politiques dont le financement dépend davantage de ces subventions publiques.

Le nouveau budget fédéral prévoira en outre la compensation de 2,2 milliards réclamée par Québec pour l'harmonisation de sa taxe de vente avec la taxe fédérale, qu'Ottawa avait annoncée pendant la campagne électorale.

La Presse canadienne

## Sarkozy a tenu parole

Les sommets de Deauville et de Cannes coûteront huit fois moins cher que ceux de Muskoka et de Toronto

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Devant la polémique sur le coût exorbitant des sommets du G8 et du G20 tenus à Muskoka et à Toronto en juin 2010, le président Nicolas Sarkozy avait pris l'engagement de faire beaucoup mieux. Il avait même promis devant la presse internationale que les sommets français coûteraient dix fois moins cher. «Même si je ne peux pas confirmer les chiffres que vous indiquez sur le coût du G20 au Canada, ils seront [en France] dix fois moins chers exactement», avait-il tranché sans sourcilier.

Un an plus tard, le pari a été tenu à quelques dizaines de millions de dollars près. De quoi faire mentir la réputation d'une France dépensière. Au

Canada, on a évalué le coût total du G8 et du G20 à au moins 860 millions de dollars. Selon Pierre-Henry Brandet, porte-parole du ministère de l'Intérieur, le coût du sommet du G8 qui s'ouvre aujourd'hui à Deauville ne dépassera pas 20 millions d'euros (27 millions de dollars). «C'est un sommet modeste, comme nous nous y étions engagés», précise-t-il. Mais, comme la France a choisi d'organiser deux sommets complètement séparés, il faut y ajouter les coûts prévus du G20 qui se tiendra à Cannes en novembre, soit 60 millions d'euros (82 millions de dollars). Tout cela devrait donner un total de 80 millions d'euros, soit environ 110 millions de dollars.

A moins d'imprévus, les sommets français devraient donc coûter presque huit fois moins cher que les sommets organisés au Canada. Il faut dire

que Cannes et Deauville n'en sont pas à leur première expérience en la matière. Elles possèdent déjà toutes les installations nécessaires. Il faut de plus rendre grâce au président Sarkozy d'avoir organisé mardi et mercredi un e-G8 à très peu de frais. Juste avant le sommet et en préparation de celui-ci, la société Publicis a réuni dans le jardin des Tuileries les plus grands noms d'Internet. L'opération était entièrement à la charge de Publicis. Elle n'a donc pas coûté un sou au contribuable.

Evidemment, il n'y a pas de lac artificiel au centre de presse de Deauville. Mais la mer est à deux pas.

Avec la collaboration d'Hélène Buzzetti  
Correspondant du Devoir à Paris

## ACTUALITÉS

## La SHDM nage dans les surplus

JEANNE CORRIVEAU

Après avoir beaucoup fait parler d'elle à cause de la gestion douteuse de son ancien dirigeant, la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) nage maintenant dans les surplus. En 2010, la SHDM a enregistré un excédent de 12 millions, la meilleure performance de son histoire.

À la suite du scandale entourant le Faubourg Contrecoeur, les nouveaux dirigeants de la SHDM avaient instauré, en 2009, de nouvelles règles dans la gestion du programme Accès condos. Puis, en juin 2010, la SHDM est redevenue une société paramunicipale.

Le surplus de 12 millions est attribuable à une «gestion serrée des dépenses», soutient Guy Hébert, le directeur général de la SHDM. «On est parti de loin. En 2001, la Société avait besoin de 8 millions d'entrée de fonds pour fonctionner», a-t-il rappelé hier lors d'une présentation des orientations stratégiques de la SHDM.

## Des projets

En 2011, la SHDM mettra en marché 812 nouvelles unités de condos. À plus long terme, elle projette de construire une tour à bureaux d'une vingtaine d'étages sur l'îlot Balmoral, dans le Quartier des spectacles. La Ville de Montréal lui a toutefois imposé certaines contraintes, dont celle de réserver 30 % de la surface de l'immeuble à un organisme culturel et d'aménager des toilettes publiques pour les festivaliers qui fréquentent la place des Festivals. La Société travaille aussi sur un projet résidentiel sur le site de l'édicule du métro Frontenac dans le cadre d'un plus vaste plan de revitalisation du secteur.

La SHDM entend également mettre l'accent sur la construction d'unités locatives. Le président du conseil d'administration de la Société, Jean-Claude Cyr, a évoqué hier la possibilité que la SHDM vende une partie de ses immeubles locatifs, totalisant 4300 unités, de manière à lancer de nouveaux projets grâce au capital récupéré. «On veut répondre à des besoins de logements locatifs abordables parce qu'on sait qu'il y a une pénurie et que le marché ne la comble pas», a indiqué M. Cyr.

Même si la SHDM semble avoir été remise sur les rails, son passé pourrait revenir à hanter puisque l'enquête de la Sûreté du Québec sur la société paramunicipale est toujours en cours. «On a donné 110 % de collaboration», a précisé Guy Hébert. «On a passé des centaines d'heures à leur donner des informations [...]. Mais on a encore des appels téléphoniques de ces gens-là.»

La SHDM n'a pas encore réglé le litige qui l'oppose à Construction F. Catania dans le dossier du Faubourg Contrecoeur. Rappelons que la SHDM s'est adressée à la Cour supérieure pour forcer l'entreprise à fournir les pièces justificatives des coûts de décontamination du terrain.

Le Devoir



Les ministres Peter MacKay et Steven Blaney se sont arrêtés à une résidence de Saint-Blaise où des soldats et des voisins érigeaient une digue de sacs de sable.

## MONTÉRÉGIE

## Le nettoyage devra se faire sans les soldats

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Les personnes sinistrées ne pourront compter sur l'aide des Forces canadiennes lorsque le coup d'envoi de l'opération nettoyage sera donné, a fait savoir à mots couverts le ministre de la Défense nationale, Peter MacKay, qui était de passage hier en Montérégie où il a constaté de visu l'ampleur des inondations.

Les militaires seront toutefois à pied d'œuvre aussi longtemps qu'il s'agira d'une «situation d'urgence», a-t-il souligné. «S'il y a un besoin de protéger la population, nous resterons ici. Le rôle du gouvernement fédéral est d'être présent durant les situations d'urgence», a-t-il affirmé, après avoir effectué une visite d'un secteur inondé de Saint-Blaise-sur-Richelieu en compagnie du ministre Steven Blaney.

«On a le bras militaire pour la situation d'urgence, on a également les mécanismes de support en cas de catastrophe, qui sont là pour accompagner les gens dans cette épreuve-là», a ajouté M. Bla-

ney, faisant écho aux propos du ministre à la Sécurité publique, Vic Toews, qui a écrit que les militaires ne participeraient pas aux efforts de nettoyage afin notamment de ne pas nuire à l'entreprise privée.

«Qualinet, sais-tu qu'est-ce que ça coûte? Tu peux te retrouver dans la rue après avoir fait affaire avec eux», a dit Shirley Massicotte, tout en montrant au Devoir l'intérieur de sa maison prise d'assaut par l'eau depuis le 23 avril. «Tout est "scrap"!»

Le maire de Saint-Paul-de-Illeaux-Noix, Gérard Dutil, a jugé «décevante» la décision du gouvernement fédéral. «J'ai dit à M. MacKay que je n'avais pas la même définition d'une "situation d'urgence" que lui», a-t-il dit sur le parvis de l'hôtel de ville de Saint-Jean-sur-Richelieu où il a tenté de convaincre M. MacKay pendant une trentaine de minutes d'ordonner aux soldats de rester sur place pour l'opération nettoyage.

«Il n'a peut-être pas le cœur aussi tendre que le mien!» Les sinistrés pourront néanmoins compter sur l'aide d'une armée de béné-

voles et de cols bleus d'autres municipalités, a-t-il assuré.

Plus tôt, les ministres MacKay et Blaney se sont arrêtés à la résidence de Nicole Langlois et d'Omer Basque, située à un jet de pierre de la rivière Richelieu, où une dizaine de soldats les attendaient afin de compléter une digue de sacs de sable sous les projecteurs des caméras.

«On a choisi de vivre à côté de l'eau. On s'attend à subir des inondations, mais jamais comme celle-là. Ça, c'est une catastrophe», expliquait M. Basque, les deux pieds dans l'eau. «On va nettoyer et on va continuer à habiter ici. Hé, on a travaillé toute notre vie pour cela», a-t-il ajouté sous l'œil de sa conjointe, Nicole Langlois, qui surveillait du haut d'une terrasse aménagée sur le toit du garage l'agitation suscitée par le passage des ministres.

Après quelques jours de temps clément, des vents du sud de 40 à 60 kilomètres et des précipitations de pluie devraient renverser la tendance.

Le Devoir

## Si un tireur surgissait?

Des écoles secondaires organisent des exercices de simulation d'une attaque armée

LISA-MARIE GERVAIS

En plus des mathématiques et du français, les élèves du secondaire de certaines écoles de Montréal font un nouvel apprentissage pour le moins inusité: réagir à l'intrusion d'un tireur fou dans leur établissement. Elaborées à la suite de la fusillade du collège Dawson par des policiers de la Ville de Montréal, ces simulations, appelées exercices de confinement, visent à préparer les élèves, les enseignants et tout le personnel de l'école à faire face à une intrusion armée. Alors que certains établissements ont intégré cette pratique, comme le collège Marie-de-France qui fait l'exercice deux fois par année, d'autres écoles vivront l'expérience sous peu.

C'est le cas du collège Notre-Dame, qui vivra incessamment une fausse attaque armée. Dans la phase un, il est clairement indiqué qu'il s'agit d'un exercice au moment où celui-ci se produit. «Attention, attention! Ceci est un exercice. Procédez à un confinement ou à une sortie d'urgence, ceci est un exercice.» Le message retentira dans tous les locaux équipés d'un interphone, explique Vincent Grégoire, secrétaire général du collège Notre-Dame.

Un enseignant devra à ce moment précis décider s'il sort les élèves ou les fait rester dans la classe. Selon le choix qu'il fait, il aura des consignes à respecter. «S'il décide de rester en classe, l'enseignant devra par exemple couvrir ses élèves par terre, les éloigner de la porte et mettre des meubles devant celle-ci, couvrir la vitre avec du carton, exiger le silence et attendre la fin de l'exercice», explique M. Grégoire.

Au cours de la simulation, les policiers vérifieront si l'exercice est bien mené et s'il y a des choses à corriger. «C'est un exercice très rigoureux», insiste-t-il.

## Un comédien

Dans les phases ultérieures de l'exercice, il est possible qu'on ait recours à un comédien pour jouer le rôle du tireur. En janvier dernier, au collège Marie-de-France, le rôle de l'intrus a été joué par un employé de l'école pour précisément tester la vitesse du déclenchement d'un exercice de confinement. «Les parents ont été informés de la date de l'exercice et ils ont bien réagi. C'est sûr qu'avec Dawson qui n'était pas tellement loin, tout le monde est conscient du danger qu'il peut y avoir», souligne Marie-Claude Caron, responsable des communications au collège Marie-de-France.

En janvier dernier, le sergent-conseil Claudine Paradis, qui a participé au processus de formation de nombreuses écoles, confiait au Devoir que plusieurs établissements s'étaient montrés réticents, vu le caractère exceptionnel d'un tel événement. «Avons-nous vraiment besoin de cette formation? lui avait demandé le Collège Villa-Maria. Oui, Villa-Maria était la deuxième cible après Dawson.»

Selon Camillo Zacchia, psychologue à l'Institut Douglas, il n'est pas mauvais d'exposer les enfants au risque, pourvu que celui-ci soit bien expliqué. «On doit enseigner les vrais risques aux enfants, mais par contre, on doit leur faire comprendre qu'il y en a des plus importants que d'autres», a-t-il indiqué en notant que les incendies et les fusillades ont un faible indice de risque. Pourvu qu'on lui montre comment réagir devant une situation de danger, un enfant devrait être capable de relativiser les risques, souligne-t-il.

Le Devoir

## Symposium sur l'interculturalisme

## Un lieu de débats sur les divers modèles d'intégration

LISA-MARIE GERVAIS

Des invités de marque venus du Québec et des quatre coins de l'Europe, de multiples conférences sur la religion, les accommodements et l'intégration, et un défi d'envergure: penser la diversité culturelle à travers un dialogue Québec-Europe. Le Symposium sur l'interculturalisme a donné son coup d'envoi hier à la Grande Bibliothèque avec un premier dialogue entre l'instigateur de l'événement, Gérard Bouchard, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi, et Gabriella Battaini-Dragoni, coordinatrice pour le dia-

logue interculturel au Conseil de l'Europe. «Trois ans après le dépôt du rapport de la commission Bouchard-Taylor, ce symposium international propose donc de relancer et d'approfondir le débat sur l'interculturalisme au Québec et ailleurs dans le monde», souligne un communiqué.

Jusqu'à demain, le symposium sera un lieu de débats et d'échanges sur les divers modèles d'intégration et l'expérience outre-Atlantique, et bien sûr celle d'ici également. Les sessions feront l'objet d'une diffusion en direct par Internet et d'une traduction simultanée pour les auditeurs sur place.

Parmi les invités, Dounia Bouzar, docteure en

anthropologie du fait religieux en France, le philosophe canadien et grand penseur du multiculturalisme Will Kymlicka, Emmanuelle Bribosia, de l'Institut d'études européennes, ainsi que de nombreux dirigeants au Conseil de l'Europe. Plus près de chez nous, le symposium comptera notamment sur la participation du juriste Pierre Bosset, de l'ancien directeur de l'Institut d'études internationales de Montréal Peter Leuprecht et de la titulaire de la Chaire en relations ethniques de l'Université de Montréal, Marie McAndrew.

Le Devoir

Téléphone : 514 985-3322  
Télécopieur : 514 985-3340

## LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

**I · N · D · E · X**  
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 150 Achat-vente-échange  
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES  
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI  
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES  
600 • 699 VÉHICULES

**LES PETITES ANNONCES**

**DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 17 H 00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322  
Télécopieur: 514-985-3340  
petitesannonces@ledevoir.com  
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

**309 COLLECTIONS**  
TIMBRES ACHÈTE  
Collection ou Accumulation.  
514 775-8036

**515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE**  
VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?  
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables.  
10 ans d'exp. Service à domicile.  
514 573-7039 Julien

**560 ENTRETIEN, RÉNOVATION**  
RÉNOVATION ET PEINTURE  
Spécialisé s/ bains, cuisines et sous-sols. Meilleurs prix !  
514 804-3290

**503 SERVICES FINANCIERS** **508 SERVICES FINANCIERS**

**MULTI-ASSURANCES.COM**  
- assurance hypothécaire  
- assurance invalidité  
- assurance-vie  
- maladie grave  
- voyage

Obtenez une cotation en ligne. Le plus bas prix disponible en moins de 2 minutes! Comparez et économisez.  
Visitez [www.multi-assurances.com](http://www.multi-assurances.com)

Tous les samedis en couleur dans le cahier Economie

**& Charme prestige**  
Un placement de choix pour l'immobilier!  
petitesannonces@ledevoir.com  
514 985-3322 ou 1 800 363-0305

## AVIS DE DÉCÈS

Contactez **LE MÉMORIEL** pour publier un ou des :

AVIS DE DÉCÈS FAIRE-PART  
REMERCIEMENTS  
CONDOLÉANCES  
ANNIVERSAIRES  
HOMMAGE  
IN MEMORIAM

Téléphone : 514 525-1149  
necrologie@lememorial.com

**NOTRE ADRESSE :**  
107 - 1855 du Havre,  
Montréal H2K 2X4

**160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER**

AHUNTSIC - 6 1/2 lumineux, cuis.-s.de b. rénovés. Tranquille. 5 min. métro H-B. Près rivière. 1 220\$ 514 381-8542.

**160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER**

LAVAL - DUVERNAY - 5 1/2 Exceptionnel, solarium, bord de l'eau, vue Mt. Gar. Electricité, chauffage et électros inclus. 1 500\$/m 514 570-8566 (Louis)

**160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER**

ST-LAURENT - Rue Couvrette Grand 5 1/2, h. duplex, chauffé, balcons, près train/autobus. Juillet. 900 \$. 514-744-2379

**160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER**

PARIS VII - XV Champ-de-Mars Site exceptionnel - 2 1/2 renové 08 T1 équipé, très ensoleillé. Sur jardin Semimois 514 272-1803

**DISCRIMINATION INTERDITE**  
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

**NDG - Spacieux 4 et 5 1/2**  
tout inclus. 855\$-1 040\$ plancher bois, vue parc, plafond haut, poss. garage, balcon. 514-684-5993

**VERDUN près fleuve.**  
Beau gr. 6 1/2, boiseries, terrasse. Quartier boisé et tranquille. Juillet. 1195\$ chauffé. 514 770-1410

**176 CHALETS À LOUER**

BORD DU FLEUVE : L'ISLET-SUR-MER  
Condos de villégiature. Location à la semaine. 1 888 845-8586 514 522-6229 oieblanchesouper.com

**HEC - Grand 6 1/2 - 1800 p.c.**  
Ensoleillé. Calme. Garage. Laverie. Jardin. 1800\$ chauffé, eau chaude. Juillet. 514 736-4992

**OUTREMONT - 4 1/2 ensoleillé**  
R.d.c., 2 ch., cuisine et s/bains rénovés, 2 électros. Juillet. 950 \$ chauffé + eau chaude. 514-807-8995

**167 MEUBLÉS**

SUD-OUEST près canal Lachine 5 1/2 renové, 2 c.c. 3 mois min. 1 300\$ tout inclus. 514 934-0004

**301 ŒUVRES D'ART**

ŒUVRES D'ART à vendre  
[www.oeuvresd'art.com](http://www.oeuvresd'art.com)

**Près UdeM**  
Spacieux 3 1/2 et 4 1/2, lumineux. 2 électros, chauffé + eau chaude. Juillet. 514 690-0424 514 739-9740

**OUTREMONT ADJ 3plex de coin**  
(HUTCHISON/ST-JOSEPH 0.)  
Grand 5 1/2 réno., 2ème sur 3, 3 balcons, 2 c.c., clair, pl. bois. 1625\$ Juin. 514 495-1602

**170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER**

LA CAMPAGNE À PARIS  
Appartement meublé, tout équipé, 2 c.c., ensoleillé, calme, entrée privée sur jardin et allée fermée dans le sympathique quartier de Belleville, 15 min. de Châtelet en métro. (ligne 11) - Libre juillet. 1500\$/2 sem. ou 800\$/sem. (33) 1.40.30.09.14 riouxchristian@yahoo.com

**307 LIVRES ET DISQUES**

\*Librairie Bonheur d'Occasion\*  
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142 4487 de la Roche/Mt-Royal

Pour soutenir l'effort quotidien des personnes atteintes de dystrophie musculaire, il faut beaucoup plus que des mots...

IL FAUT UNE ACTION, UNE ACTION MUSCLÉE !

**Dystrophie musculaire Canada**  
une action musclée

1.800.567.2236  
[www.muscle.ca](http://www.muscle.ca)  
bureau du Québec

**LOGEMENT À LOUER**

PROMOTION 24 JOURS  
**45 %\*** de rabais

petitesannonces@ledevoir.com  
514 985-3322 ou 1 800 363-0305  
\* Certaines conditions s'appliquent.

**AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS**

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

porter

# En piste ! 30 % de rabais sur tous les vols.

Entrez en piste et partez pour la gloire ! Profitez d'un rabais époustouflant de 30 % sur tous nos vols. Réservez en ligne avant le 1<sup>er</sup> juin 2011 avec le code CIRQUE

**Porter. Raffinée sur toute la ligne.**



# 30% DE RABAIS



**Vols au départ de Montréal. Mentionnez le code CIRQUE**

Voyagez entre le 9 juin et le 15 décembre 2011. Les tarifs ci-dessous incluent le rabais de 30 %. Les tarifs aller simples incluent les surcharges de ligne aérienne et les frais d'aéroport. \*\*

TORONTO 20 par jour <b>99 \$*</b>	HALIFAX 2 par jour <b>158 \$*</b>	ST. JOHN'S <b>174 \$*</b>	SAULT STE. MARIE <b>155 \$*</b>	SUDBURY <b>147 \$*</b>	THUNDER BAY <b>148 \$*</b>
WINDSOR <b>134 \$*</b>	BOSTON <b>173 \$*</b>	CHICAGO <b>173 \$*</b>	MYRTLE BEACH Dès le 8 septembre <b>215 \$*</b>	NEW YORK <b>138 \$*</b>	

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

\*Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. Ce tarif aller simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Ces tarifs pourraient ne pas être en vigueur pendant toute la durée de la promotion. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

\*\*Les tarifs aller simple incluent les services de NAV Canada, les frais d'assurance et les frais d'amélioration aéroportuaire (FAA), mais excluent les taxes et frais gouvernementaux. Les tarifs à destination de Montréal peuvent être différents.

[flyporter.com](http://flyporter.com)

# ÉDITORIAL

## Inondations en Montérégie Parade à l'eau

Comme on voudrait croire à une chaîne d'entraide et d'humanité enveloppant les gouvernements quand la véhémence de la nature est telle qu'elle laisse des habitants à la merci des eaux, comme on s'en désolé pour les Montérégiens! Mais les citoyens que nous sommes, crédules mais pas trop, tolèrent avec grand mal le souque-à-la-corde politique qui se joue au-dessus d'une population désemparée.

S

ous l'œil attentif des caméras, les politiciens parquent en eaux troubles. Ils vont mesurer le niveau des rivières et de détresse des sinistrés. Hier, Peter MacKay et Steven Blaney se sont mouillés, mais c'était surtout pour livrer une ode au travail bien fait de l'armée plutôt que pour rassurer toutes les inquiétudes des sinistrés.

Pendant qu'ils défilaient, 3000 citoyens se demandaient toujours quand, si et comment ils reprendront le cours normal de leur vie. Depuis cinq semaines, leur quotidien n'est que bouleversements. Ils sont exténués, désemparés. La nuit, ils s'inquiètent de l'efficacité d'une pompe. Le jour, ils surveillent la solidité des sacs de sable. Pour ceux qui n'ont pas quitté le fort, l'épuisement est palpable. Les autres ne savent pas dans quel état ils retrouveront leur demeure, s'ils la récupéreront. C'est dans la vie de tous ces gens usés que le véritable drame se joue.

Voilà pourquoi on espère que les parades politiques ne servent pas que l'image de ceux qui défilent. Elles doivent avoir une incidence directe sur le soutien aux sinistrés.



MARIE-ANDRÉE  
CHOUINARD

Le spectacle d'hier n'a pas éclairci toutes les zones d'ombre. Pourtant, la moindre hésitation dans la réaction politique est inacceptable et on ne peut pas l'imputer à l'aspect imprévisible des fléaux naturels. A propos de la Montérégie, la confusion a noyé une partie des communications menées entre Québec et Ottawa, sur la présence de l'armée. Restent ou partent, les soldats? Inutiles tergiversations. Là où elles ont coûté le plus cher, c'est dans le sentiment d'abandon vécu par les résidents essouffés.

La nature du soutien des Forces canadiennes a fait l'objet de débats jusqu'à l'Assemblée nationale cette semaine. La joute politique menée autour du sort d'une population n'a rien pour séduire, il est vrai, surtout quand on devine que s'y disputent des fragments de budgets. Mais des questions sont essentielles. Ottawa a-t-il réagi assez vite? Le sort des Québécois vaut-il celui des Albertains ou des Manitobains, éprouvés aussi par les élans de la nature? Québec a-t-il revendiqué l'aide avec suffisamment de force? A-t-il bien déployé ses propres ressources?

On aura au moins compris que l'armée donne dans la protection des vies, mais ne fait pas dans le nettoyage. On pose les sacs de sable, mais on ne les enlève pas, a éclairci hier le ministre Peter MacKay. «Je comprends l'urgence», a-t-il dit, multipliant surtout les louanges envers l'armée. Mais l'«urgence» n'a rien à voir avec la remise en état des lieux dévastés, si éreintée soit la population.

D'un échange épistolaire dévoilé à Québec mardi, on retient aussi un élément troublant: Ottawa a précisé que l'armée ne daignerait pas enlever les sacs de sable sous prétexte que cela la placerait «en concurrence avec le secteur privé». Rêve-t-on?

Voilà ce qui conforte les impressions les plus désagréables, qui alimentent la bataille de l'entraide sur un terrain financier. Dans ce contexte d'urgence, ces malaises sont du plus mauvais goût.

[machouinard@ledevoir.com](mailto:machouinard@ledevoir.com)

## Vérificateur général du Canada

### Le dernier rempart

La vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, tirait sa révérence hier au terme d'un mandat de dix ans fort bien rempli. Son nom passera à l'histoire, non pas parce qu'elle était plus compétente que ses prédécesseurs, mais parce qu'elle a été présente à une époque où les glissements au sein de l'administration fédérale se sont multipliés.

Peu après son entrée en fonction, elle signalait une première analyse du programme des commandites portant sur trois contrats de 1,6 million de dollars à la firme Groupaction Marketing. «Non-respect généralisé de toutes les règles», écrivait-elle le 2 mai 2008 à propos de ces trois contrats pour lesquels Groupaction avait produit de faux rapports. Dans une deuxième analyse présentée aux Communes en février 2004, elle qualifiait ce programme d'opération de camouflage, de graissage de pattes d'agences de publicité, d'interférences politiques. Ses deux interventions conduiront à la création de la commission Gomery sur le scandale des commandites et amorceront le déclin du Parti libéral du Canada comme parti de pouvoir.

Cet épisode aura propulsé Sheila Fraser sur le devant de la scène publique. Un vérificateur général est habituellement un obscur personnage dont les politiciens arrivent assez facilement à occulter la mise au jour de dérapages administratifs. Ce ne fut pas le cas avec elle. Le scandale des commandites était trop gros. La notoriété qu'elle aura acquise à cette occasion aura renforcé son indépendance et la capacité de son bureau à aller au fond des choses. La fonction, grâce à elle, aura acquis davantage de prestige et de confiance, tant auprès des élus que du public. Cela aura d'ailleurs des retombées positives pour tous ceux qui, dans les parlements provinciaux et dans les conseils municipaux, exercent la même fonction et ont à défendre leur indépendance et leur intégrité. Pensons ici au vérificateur de la Ville de Montréal.

Malgré elle, Sheila Fraser est devenue un acteur politique en raison de ce scandale des commandites, mais aussi en raison du contexte de gouvernement minoritaire qui a prévalu pendant presque toute la durée de son mandat. Plus que ses prédécesseurs, les partis politiques ont voulu l'utiliser ou la dénoncer, selon le profit qu'ils pouvaient en tirer. Le dernier épisode en ce sens fut le coulage de son rapport sur les coûts du G20 en pleine campagne électorale. Son sens politique, mais surtout la rigueur et la qualité de tous les audits qu'elle effectuait au cours de ses dix années de mandat lui permirent d'éviter tous ces pièges.

Le prochain vérificateur général aura à exercer son mandat dans un contexte de gouvernement majoritaire. La dynamique politique s'en trouvera changée, surtout que l'opposition se trouve fractionnée et sans le rapport de force dont elle a joui ces sept dernières années. Si le gouvernement Harper devait abuser de sa position majoritaire, la fonction de vérificateur général deviendrait encore plus essentielle pour assurer une réelle reddition de comptes au Parlement. Il est à cet égard le dernier rempart sur lequel les Canadiens peuvent s'appuyer.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



## LETTRES

### L'armée concurrente du privé!

Il y a longtemps qu'on n'en avait pas entendu une aussi bonne. Si les politiciens et les responsables des administrations publiques ne cessent de fournir de telles explications farfelues, il ne faut pas se surprendre que les citoyens soient si cyniques à leur égard. Quelle personne la moins entendue, dans une situation de catastrophe, peut fournir un tel argumentaire pour ne pas agir: «Le rôle des Forces canadiennes est principalement axé sur les activités de défense et, par conséquent, elles doivent maintenir une capacité dans ce domaine pour pallier à d'autres événements s'ils devaient se produire au pays ou outre-mer». De plus, si la demande de Québec était accordée, dit M. Toews, les Forces canadiennes seraient placées en concurrence avec le secteur privé «à l'échelle locale ou provinciale». Ça dépasse l'entendement.

C'est ça! Allons défendre les intérêts américains en Afghanistan, mais laissons les Québécois de la Montérégie dans leur merde, sous prétexte qu'on pourrait brimer des intérêts privés. D'autant plus que nous payons très cher pour cette armée, qui depuis l'avènement du gouvernement Harper sert uniquement les étrangers. Je suis complètement scandalisé par cette raison fournie par l'armée. Et j'imagine que je ne suis pas le seul...

André Tremblay

La Pocatière, le 24 mai 2011

### Fausser des données...

Chacun sait que la langue maternelle est la première langue apprise de nos parents. Je demande donc à Statistique Canada

d'avoir l'honnêteté intellectuelle d'informer la population qu'il a établi sa propre définition de langue maternelle soit: la première langue apprise durant notre enfance «à condition de la comprendre encore le jour du recensement». Sinon, Statistique Canada inscrira la seconde langue apprise comme langue maternelle. La formulation de la question (9) du recensement permet donc à Statistique Canada d'inscrire quiconque d'une langue maternelle autre que celle apprise en premier lieu et d'ainsi fausser les données sur l'assimilation des minorités.

Jacques Chapdelaine

Montréal, le 20 mai 2011

### Arme à double tranchant

Stephen Harper désire éliminer la ristourne annuelle aux partis politiques. Ce geste ne nuira qu'aux partis d'opposition. En plus de pouvoir récolter plus facilement des fonds privés, le parti au pouvoir peut dépenser de façon illimitée l'argent des contribuables par l'achat de publicités gouvernementales vantant ses réalisations. Donc, rien ne garantit que les contribuables épargneront avec cette mesure.

La ristourne annuelle n'est qu'un des moyens de financement public des partis politiques. Moyennant certaines conditions, le financement privé est remboursé à 75 % par l'État, et les dépenses électorales à 50 %. Les conservateurs sont largement les principaux bénéficiaires des fonds publics provenant de ces mesures.

Également, les conservateurs devraient réaliser qu'ils ont stratégiquement intérêt à avoir de nombreux partis d'opposition forts à leur gauche. Chrétien s'est maintenu au pouvoir grâce à la division de l'opposition. L'unification de la droite, combinée au renforcement de certains partis plus à sa

gauche, a propulsé Harper au pouvoir.

Si couper les vivres aux partis d'opposition en fait disparaître un, ou précipite une fusion NPD-PLC, l'addition des votes NPD-PLC pourrait mener à un retour des conservateurs dans l'opposition...

Donc, autant pour la vitalité de la démocratie canadienne que pour ses intérêts partisans, Stephen Harper devrait sérieusement y penser avant d'abandonner un système qui a permis à son parti de remporter trois élections consécutives.

Bruno Pelletier

Rimouski, le 25 mai 2011

### Dans l'ordre des choses?

Je considère que M. Jack Jedwab, le directeur général de l'Association d'études canadiennes, ne manque pas d'arrogance quand il tente de nous proposer les villes de Vancouver et de Toronto comme modèles pouvant se draper dans la vertu «interculturelle». Il me semble que M. Jedwab omet de mentionner que ces deux villes (tout comme la plupart des grandes villes du ROC) se sont plutôt distinguées par leurs efforts nourris et permanents à faire la sourde oreille ou à bafouer les droits des deux principales minorités du Canada: la francophone et l'autochtone. Est-ce que ce fait aurait échappé à notre grand expert ou bien est-ce si enraciné dans l'ordre naturel des choses dans ce riche univers multiculturel canadien que le fait en devient invisible? Peut-être après tout qu'à ses yeux (comme à ceux de plusieurs Canadiens), ces deux peuples ne méritent pas de participer au banquet des florissants échanges interculturels qui seraient devenus la norme dans cette belle grande mosaïque canadienne...

Danielle Beaulieu

Montréal, le 24 mai 2011

## LIBRE OPINION

### La réalité d'un syndicat

Réponse à Claude Garcia

BENOÎT LACOURSIÈRE

Enseignant en science politique  
au collège de Maisonneuve

Dans une lettre ouverte parue dans *Le Devoir* d'hier, le président de la Commission politique de l'ADQ, Claude Garcia, invite à redonner le pouvoir aux personnes syndiquées. Or, si monsieur Garcia accuse ses adversaires de ne pas avoir lu les documents préparatoires au conseil général de son parti, on peut également lui reprocher d'être peu documenté sur la réalité d'un syndicat, voire sur ce qu'est une organisation syndicale. Dans les lignes qui suivent, je vais me permettre de rectifier le tir, à partir de mon expérience syndicale personnelle.

Enseignant au collégial et syndiqué depuis janvier 2008, je participe aux instances de mon syndicat local, de son conseil central régional et j'ai même eu l'occasion de participer aux délibérations du dernier congrès de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Chaque année (septembre), l'assemblée générale de mon syndicat adopte le budget annuel de celui-ci. S'il devait y avoir des imprévus ou des ajustements en cours d'année, le comité exécutif du syndicat les soumet alors à l'assemblée générale, tout comme les changements à apporter au taux de cotisation sur le salaire. De plus, les états financiers du

syndicat sont soumis annuellement à un comité de vérification composé de membres du syndicat élus en assemblée générale et sont approuvés par l'assemblée générale.

Plus récemment, la CSN a procédé de manière similaire lors de son 63<sup>e</sup> congrès (les états financiers étaient vérifiés par une firme comptable bien connue) et des discussions allumées ont été tenues sur le budget de la CSN pour les trois prochaines années. Les documents sont d'ailleurs disponibles sur le site Internet de la CSN. Si toutes les entreprises privées, les établissements publics et les partis politiques faisaient preuve de la même transparence, nous n'aurions sans doute pas de discussion sur une éventuelle commission d'enquête sur la construction...

En cours d'année, les multiples instances des syndicats se réunissent fréquemment. À ces occasions, les personnes syndiquées peuvent participer aux débats sur les orientations à donner à leurs organisations syndicales en fonction de la conjoncture. Les syndicats sont des modèles d'organisations démocratiques dont le seul défaut, parfois, est le manque de participation des syndiqués, souvent accaparés par leur travail.

Quant à l'idée loufoque selon laquelle on peut séparer les revendications sociopolitiques des revendications en matière de relations de travail, elle est déconnectée de la réalité. Les syndicats sont des acteurs des changements sociaux et sont à la source de

transformations politiques, sociales et économiques au Québec, principalement depuis les années 1950.

Plus concrètement, dans le secteur public, les conditions de travail des personnes syndiquées sont indissociables des conditions de vie des usagers des services publics. Par exemple, si j'enseigne à moins d'étudiants, je peux leur consacrer individuellement plus de temps, plus d'encadrement, améliorer leur réussite sans sacrifier sur le contenu, ma tâche de travail est allégée et on peut créer plus d'emplois. Imaginez également pour une infirmière à qui on donnerait moins de patients... c'est pourquoi les syndicats ont leur mot à dire sur l'avenir des services publics au Québec.

Et pour conclure sur le deuxième axe de monsieur Garcia, à savoir celui de la «solidarité», il repose sur une conception idéologique de la réalité économique. Je pourrais aussi dire que nous sommes l'une des nations les plus riches du monde et que la richesse est très mal répartie. Inviter les syndicats à faire soi-disant preuve de «solidarité», en se clouant le bec, à l'égard de la population québécoise ressemble étrangement, dans ce contexte, à l'appel lancé par le gouverneur républicain Scott Walker à l'égard des syndicats du Wisconsin, sabrant leur pouvoir et leurs conditions de travail pour permettre des baisses d'impôt aux plus grandes fortunes de l'État...

## IDÉES



MIKE CASSESE REUTERS

Michael Ignatieff se présente devant ses partisans après l'annonce des résultats de la dernière élection fédérale. Le 2 mai dernier, le Parti libéral est devenu pour la première fois de son histoire un tiers parti à la Chambre des communes avec seulement 34 députés.

## Finis, les libéraux fédéraux?

LOUIS MASSICOTTE

Professeur de science politique à l'Université Laval

**L**e 2 mai dernier, le Parti libéral fédéral est devenu pour la première fois de son histoire un tiers parti à la Chambre des communes avec seulement 34 députés, loin derrière le NPD qui lui en a fait éli- 103. Le «*Natural Governing Party*» est-il voué à végéter dans cette position pendant longtemps, voire à disparaître?

On pourrait le penser à la lumière du destin des libéraux britanniques, qui après avoir connu cette infortune durant les années 20, sont demeurés sans interruption un tiers parti. L'an dernier, ils ont été réduits à conclure un accord de coalition qui a fait d'eux de seconds violons, pour ne pas dire des parotterres, des tories de David Cameron.

On songe aussi, plus près de nous, à l'Union nationale, dont le glissement au troisième rang en 1970, masqué temporairement par la carte électorale, a préludé à la disparition. Ou encore au Parti progressiste-conservateur de Brian Mulroney qui, après avoir été écrabouillé en 1993, n'a pu renaître de ses cendres qu'au prix d'une fusion avec l'Alliance canadienne pour former un parti qui ressemble plus au Reform Party qu'aux tories d'antan.

### Retrouver sa splendeur

L'histoire électorale canadienne suggère cependant une réponse assez différente. Un grand parti peut glisser au troisième rang, ou même tomber encore plus bas, et retrouver, parfois assez rapidement, son ancienne splendeur. Même que le plus souvent, c'est cela qui se produit.

Ce fut le cas des conservateurs fédéraux en 1921, relégués temporairement au troisième rang par la percée des progressistes. Ces der-

niers furent assez sots pour refuser le statut d'opposition officielle au motif qu'ils détestaient la notion même de parti, et furent rapidement réduits à peu de chose. Les conservateurs revinrent au pouvoir brièvement, à l'été de 1926, et à nouveau en 1930.

Tous se rappellent que le Parti québécois a été relégué en 2007 au troisième rang, au chapitre des voix comme à celui des sièges, par la montée subite de l'ADQ. Emporté par l'enthousiasme, un de mes estimés collègues avait cru pouvoir s'exclamer: «*Notre XXI<sup>e</sup> siècle politique débute ce matin.*» Disons que le siècle est passé plutôt vite...

### Ontario et Nouveau-Brunswick

L'Ontario connaît le tripartisme depuis la fin de la Première Guerre mondiale, et libéraux comme conservateurs ont paru un moment en voie de disparition. La tornade progressiste de 1919 reléguait ces derniers au troisième rang, mais ils revinrent au pouvoir dès 1923 avec Howard Ferguson. Tombés à leur tour au troisième rang en 1943, les libéraux ont eu plus de mal à s'en remettre. Redevenus deuxième en 1945, ils retombent au statut de tiers parti en 1948, mais retrouvent le deuxième rang en 1951. Ils retombent au troisième rang en 1975, retrouvent le statut d'opposition officielle deux ans plus tard et reviennent au pouvoir en 1985 avec David Peterson, et en 2003 avec Dalton McGuinty.

La CCF (ancêtre du NPD) créa une commotion au pays en 1943 en obtenant le statut d'opposition officielle dans la plus grosse province, le perdit en 1945, le retrouva en 1948, le perdit en 1951, le récupéra en 1975, le perdit à nouveau en 1977, et se retrouva finalement au pouvoir en 1990 avec Bob Rae! Après avoir fait figure eux aussi de «*Natural Governing Party*», ayant gouverné la province pendant 42 ans, les progressistes-conservateurs tombèrent au troisième rang en 1990, mais reprirent le pouvoir en 1995 avec Mike Harris. Les conservateurs du Nouveau-Brunswick disparurent de la Chambre en 1987

et furent relégués au troisième rang par la COR en 1991, mais sont revenus au pouvoir en 1999.

### Rares fusions

On pourrait multiplier les exemples. Dans l'histoire électorale des provinces depuis les années 20, il est arrivé une bonne douzaine de fois qu'un parti majeur glisse au troisième rang. Dans la grande majorité des cas, ce parti a réussi par la suite à retrouver le statut d'opposition officielle, ou même à revenir au pouvoir. Les fusions, comme celle qui a donné naissance au Saskatchewan Party en 1997, ont été très rares. Ne sont demeurés tiers partis de façon (jusqu'ici) définitive que les conservateurs de Colombie-Britannique (après 1952) et les libéraux du Manitoba (depuis 1969); et là encore, ces derniers retrouvèrent brièvement la deuxième place en 1988.

Les partis naissent plus facilement qu'ils ne meurent. Les grands partis ont normalement en leur sein un réservoir de talent et d'expérience qui leur permet de surmonter à long terme des infortunes traumatisantes comme celle qui vient de frapper les libéraux fédéraux. La volatilité électorale dont ils ont été victimes constitue encore leur meilleur espoir pour l'avenir. Les néodémocrates ont bien raison de se réjouir de leur succès historique, mais ils sont les premiers conscients de la fragilité de leur nouveau statut. Plus de la moitié de leurs députés doivent leur succès à une brusque vague survenue dans une province importante mais atypique, prompt aussi bien aux enthousiasmes instantanés qu'aux déconvenues profondes.

L'arrimage de la cinquantaine de députés inexpérimentés — et souvent très nationalistes — élus au Québec avec leurs collègues des autres provinces sera fort probablement laborieux. Personne n'a vu venir Jack Layton cette fois-ci, mais les projecteurs seront braqués sur lui la prochaine fois. D'ici quelque temps, les libéraux fédéraux pourraient bien pouvoir reprendre à leur compte le mot fameux de Mark Twain: les rumeurs de mon décès sont grandement exagérées.

## Harper vs les médias



NORMAN SPECTOR

**P**eu de temps après que les conservateurs eurent formé leur premier gouvernement minoritaire, j'ai eu l'occasion de raconter à l'actuel ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, que les journalistes voulant interroger le premier ministre Stephen Harper devaient inscrire leur nom sur une liste. M. Juppé, qui a déjà été premier ministre, s'est tourné vers moi et, avec un petit rire, m'a dit qu'il avait hâte de voir les résultats de cette stratégie!

À en juger par la couverture de presse qu'a eue M. Harper au cours des cinq dernières années, force est d'admettre qu'elle ne s'est pas avérée trop fructueuse. En fait, je ne me souviens pas d'une représentation aussi négative d'un premier ministre — et j'inclus la couverture médiatique plutôt défavorable de Brian Mulroney, que j'ai moi-même servie.

En 1984, tout comme lorsque M. Harper est entré en fonction, les courriéristes parlementaires étaient très à l'aise avec les gouvernements libéraux qui s'étaient succédé sur une longue période de temps. La plupart étaient plus à gauche que le premier ministre qu'ils couvraient, mais jamais autant qu'avec Stephen Harper. En outre, de nombreux journalistes, anglophones en particulier, avaient été offusqués par l'approche de M. Mulroney à l'égard du Québec.

Aujourd'hui, le différend entre le premier ministre et la tribune de la presse parlementaire est aussi alimenté par une lutte de pouvoir. D'après le chef de bureau du *Globe and Mail* à Ottawa, c'est un secret de polichinelle que plusieurs courriéristes détestent M. Harper. Dans l'environnement toxique qui a prévalu à Ottawa au cours des cinq dernières années, les deux parties ont perdu une part de leur crédibilité.

Par leur résistance farouche à M. Harper et leur couverture négative, les médias ont contribué à brosser le portrait d'un premier ministre autocratique qui a centralisé le pouvoir à des niveaux sans précédent. Un chroniqueur de l'*Ottawa Citizen* a même écrit que le métier de mafioso était plus en accord «*avec les talents et le tempérament*» de M. Harper. Un chroniqueur du *Toronto Star* a pour sa part comparé les mises en garde de M. Harper contre une élection printanière au régime de Hosni Moubarak et à celui d'autres dictatures arabes du même acabit.

◆ ◆ ◆

Les luttes de pouvoir entre le premier ministre et la tribune parlementaire ont atteint un sommet pendant la campagne électorale. Ce n'est pas une exagération de dire que M. Harper devait l'emporter sur les médias et sur trois dirigeants politiques (quatre au Québec) pour décrocher son premier gouvernement majoritaire.

À l'extérieur du Québec, où la coalition de 2008 avait été populaire, le chef conservateur était déterminé à mettre en lumière les dangers d'une reprise d'un tel scénario. Les journalistes qui, depuis deux ans, avaient rejeté cette possibilité comme étant une idée fantaisiste ou un épouvantail étaient tout aussi déterminés à lui refuser cet argumentaire.

Pour cette raison, M. Harper a limité à cinq le nombre de questions venant des reporters couvrant sa campagne. Le résultat? Le chef conservateur n'a pas joui d'une seule journée de couverture positive.

Ironiquement, M. Harper doit même remercier la tribune parlementaire qui l'a dépeint comme un dictateur autocratique puisque cette dernière a joué un rôle dans sa victoire électorale du 2 mai.

Tout comme par les années précédentes, la presse anglophone a ignoré le NPD durant la première partie de la campagne, permettant à Jack Layton de bondir dans les sondages, ce qui a eu pour effet de diviser le vote en Ontario en faveur des candidats conservateurs. Plus importante encore fut la décision de Michael Ignatieff de devenir le porte-étendard des critiques véhiculées par les journalistes au cours des cinq dernières années.

Cette lecture a-t-elle paru convaincante à M. Ignatieff, qui a lui-même travaillé comme journaliste au cours de sa carrière? Ou était-ce un autre exemple de l'éloignement du chef libéral — fils d'un diplomate chevronné qui s'est expatrié pendant de longues années — des préoccupations des Canadiens? Quelle que soit la raison, le portrait de M. Harper en dictateur n'a pas fait le poids chez les électeurs qui venaient d'être bouleversés par une crise financière mondiale. En fin de compte, la vision de M. Harper a éclipsé celle de M. Ignatieff parce que les Canadiens cherchaient des mains sécuritaires au volant.

Norman Spector est chroniqueur politique au *Globe and Mail*

nspector@globeandmail.ca

### CARTE ÉLECTORALE

## La réforme de René Lévesque jetée aux orties

PAUL CLICHE

Montréal

**E**n 1979, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une loi confiant à un organisme indépendant des partis politiques, la Commission de la représentation électorale (CRE), la responsabilité de réviser périodiquement la carte électorale afin que le poids du vote des électeurs demeure le plus égal possible compte tenu de l'évolution de la démographie, peu importe l'endroit où ils se trouvent sur le territoire québécois. Cette dernière, comme la Loi régissant le financement des partis politiques, a constitué une pièce maîtresse dans le programme du gouvernement Lévesque pour démocratiser nos institutions politiques.

Or, pour la deuxième fois depuis l'automne dernier, le gouvernement Charest entend suspendre les pouvoirs de la CRE afin d'empêcher que prennent effet les recommandations faites par cet organisme afin d'ajuster la carte électorale aux nouvelles réalités démographiques. Ces dernières, appliquant les dispositions de la loi électorale, prévoient notamment l'abolition de trois circonscriptions dans l'est du Québec et l'ajout de trois nouvelles dans la banlieue métropolitaine de Montréal.

On sait que certaines circonscriptions rurales comptent présentement deux fois moins d'électeurs que celles situées dans des centres urbains et dans les banlieues en expansion. De plus, une trentaine des 125 existantes ne respectent plus la règle édictée par la loi interdisant que le nombre d'électeurs d'une circonscription dépasse de plus

ou moins 25 % la moyenne québécoise. En fait, la carte électorale québécoise est la plus inégalitaire en Amérique du Nord.

### Impasse

La loi 132, adoptée l'automne dernier grâce à une coalition libéralo-péquistes, a suspendu une première fois les pouvoirs de la CRE jusqu'au 30 juin 2011 dans l'espoir qu'il y ait entente entre les partis sur de nouvelles normes devant régir la délimitation des circonscriptions électorales. Ce désaveu a précipité le départ à la retraite du président général des élections, Marcel Blanchet. Mais par la suite, les négociations ont achoppé entre libéraux et péquistes.

Devant l'impasse, le ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, Pierre Moreau, a décidé de présenter récemment le projet de loi 19 pour reconduire la suspension des pouvoirs de la CRE indéfiniment, ainsi que pour créer les trois nouvelles circonscriptions prévues en banlieue de Montréal tout en maintenant les trois qui devaient disparaître dans l'est du Québec. Le nombre de circonscriptions passerait ainsi de 125 à 128. Ce geste a soulevé un tollé du côté de trois partis d'opposition, qui plaignent que les us et coutumes veulent qu'il y ait consensus en cette matière.

### Recul du Québec

La carte électorale actuelle date de 2001. La CRE doit la réviser toutes les deux élections. La révision encore en cours a débuté en mars 2008 par une consultation populaire tenue rapidement

dans plus de 20 villes. Les députés auraient normalement dû être saisis des recommandations de la CRE en septembre suivant, et le processus se serait terminé à la fin de 2008. Mais les parlementaires ont attendu jusqu'en juin 2010 pour convoquer la CRE à une commission parlementaire qui ne s'est réunie qu'en septembre suivant; soit deux ans plus tard que prévu. Insatisfaits des recommandations de la CRE, les députés libéraux et péquistes ont alors adopté la loi 132 pour en suspendre les pouvoirs une première fois.

À noter que l'opposition péquiste veut s'éloigner encore plus que le gouvernement libéral du principe de l'égalité du vote illustré par l'axiome «un citoyen, un vote». Elle veut en effet accorder la prépondérance aux concepts flous et subjectifs de la «représentation effective des régions» et de «l'occupation dynamique du territoire» sur celui de la «représentation effective des électeurs» édicté par la Cour suprême en 1991. Elle ferait ainsi des électeurs des villes et des banlieues peuplées des citoyens de seconde zone par rapport aux électeurs des régions rurales.

Enfin, il faut se rendre compte que cette brutale façon d'agir de la majorité parlementaire constitue un abus de pouvoir violant directement la loi de 1979 qui, pour empêcher l'intervention intéressée des partis politiques dans le processus crucial de délimitation des circonscriptions électorales, a conféré un statut d'indépendance à la CRE. Elle fait ainsi reculer le Québec 40 ans en arrière dans le domaine de la réforme des institutions démocratiques et fait craindre un retour à l'époque de la Grande Noirceur duplessiste.

### L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec)/Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre); information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault/Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters); information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Frédéric Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andrée Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Étienne Plamondon-Emond (commis internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Geneviève Tremblay et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ : Jean de Billy, Jennifer Demers, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Stéphanie Desziel, Amel Elhannan, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sobai (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chervier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

## ACTUALITÉS

## SIÈGES

SUITE DE LA PAGE 1

comme le réclamait le Bloc québécois, par exemple. Dans sa première mouture (2007), le projet de loi conservateur créait 22 sièges de plus: 10 en Ontario, 7 en Colombie-Britannique et 5 en Alberta. Le Québec en aurait gardé 75 sur un nouveau total de 330, ou 22,7%. À l'heure actuelle, il détient 24,4% des sièges, pour une population représentant 23% du total canadien. Devant les critiques de l'Ontario, Ottawa était revenu à la charge en 2010 en proposant plutôt d'ajouter 30 sièges, dont 18 à l'Ontario. Le Québec aurait vu son poids relatif à la Chambre des communes passer à 22,2%.

Le Parti libéral de Michael Ignatieff se disait ouvert

à deux ou trois sièges de plus, tandis que le NPD proposait de maintenir le poids relatif du Québec sans s'engager sur un moyen précis pour y parvenir.

L'élection d'un gouvernement majoritaire à Ottawa a changé la donne politique. Stephen Harper a maintenant les coudées franches pour faire adopter certaines des réformes lui tenant à cœur, que ce soit la nouvelle répartition des circonscriptions fédérales, l'abolition du registre des armes à feu ou encore la réforme du Sénat. Mais à Québec, on craint que certaines positions conservatrices ne soient utilisées par les troupes péquistes de Pauline Marois pour favoriser son élection, puis la tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec.

«Si elle remporte l'élection, elle va trouver des éléments de crise, créer une crise et aller en référendum. C'est ce qu'elle va faire; alors, M. Harper devra, lui, être

conscient que, pour le Canada, il a intérêt à conserver un gouvernement fédéraliste à Québec», explique une source à Québec. Des élections provinciales au Québec auront lieu au plus tard à l'automne 2013, soit pendant le mandat majoritaire de Stephen Harper.

Dans cette optique, les troupes de Jean Charest considèrent l'élection fédérale du 2 mai dernier comme l'occasion d'une «remise à niveau» des relations entre les deux gouvernements. «On a eu nos différends dans le passé, mais l'élection peut servir de remise à niveau et, maintenant, regardons vers l'avenir car, que tout le monde se tape dessus pour se taper dessus, ça n'aide personne.»

D'ailleurs, on reconnaît que le ton du gouvernement à Québec à l'endroit d'Ottawa s'est adouci. Jean Charest n'a pas martelé une «liste d'épicerie» pendant la campagne électorale fédérale et, quand il

a présenté ses quelques enjeux principaux, il l'a fait «avec un positionnement qui était plus fédéraliste que d'habitude», reconnaît-on à Québec. C'était voulu. «Mme Marois radicalise son option, alors le choix sera très clair la prochaine fois. On est fédéralistes, nous.»

Au lendemain de l'élection du 2 mai, Stephen Harper s'était réjoui de l'appui massif des Québécois à des formations politiques fédéralistes. «Notre façon de gérer la fédération a grandement aidé à ce changement au bénéfice du pays», avait-il déclaré. Son ex-ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, avait tenu un discours fort différent la semaine suivante. La souveraineté «reste une option», avait-il dit. On doit rester conscients de cela dans chaque décision que l'on prendra dans le futur.»

Le Devoir

## UNE PLAGE À MONTRÉAL



SOURCE: SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL

LA SOCIÉTÉ du Vieux-Port de Montréal entreprendra bientôt les travaux d'aménagement d'une plage urbaine aux abords du quai de l'Horloge. Ce projet, qui s'inspire du projet Paris plage, a été dévoilé hier par la présidente de la Société, Claude Benoit, devant les membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Agrémentée de parasols et de chaises longues, cette plage pourra accueillir jusqu'à 800 personnes à compter de l'été 2012. Contrairement à la plage Doré, de l'île Notre-Dame, il ne sera pas possible de s'y baigner en raison de la force du courant du fleuve Saint-Laurent dans ce secteur. En revanche, des jeux d'eau y seront installés. Ce projet fait partie d'un plus vaste plan de développement du Vieux-Port de 180 millions de dollars. La Société du Vieux-Port devra toutefois convaincre Ottawa d'en financer l'essentiel.

## DEAUVILLE

SUITE DE LA PAGE 1

de ces deux pays. Les leaders du G8 veulent aussi réorienter vers les pays arabes l'action de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), créée en 1990 pour aider les pays de l'Est. Un plan sera soumis en juillet aux 61 États actionnaires.

«Le sommet du G8 s'exprimera sur la Libye et la Syrie», a aussi confirmé Jean-David Levitte. La France veut de plus profiter de l'occasion afin de relancer l'Union pour la Méditerranée. Cette organisation bancaire créée en juillet 2008 à l'initiative de Nicolas Sarkozy était coprésidée par l'ancien président égyptien Hosni Moubarak, aujourd'hui poursuivi en justice.

## La question nucléaire

Alors que les protestataires altermondialistes sont confinés au Havre, de l'autre côté de l'estuaire de la Seine, le sommet s'ouvrira cet après-midi par un déjeuner de travail sur la situation économique globale et la solidarité avec le Japon. Il s'agit de la première grande réunion internationale depuis qu'un tremblement de terre a terrassé ce pays en mars. Même si les leaders du G8 sont divisés sur l'avenir du nucléaire, Nicolas Sarkozy a mis le thème de la «sûreté nucléaire» à l'ordre du jour. On sait que la France

est le premier constructeur de centrales au monde et qu'elle n'entend pas faire marche arrière. Le premier ministre japonais Naoto Kan, qui dînait hier avec le président français, a dit vouloir convaincre ses partenaires que son pays est en voie de gagner la bataille contre la pire catastrophe nucléaire depuis Tchernobyl. Il s'engage aussi à développer les énergies renouvelables.

Le sujet n'est pas à l'ordre du jour, mais la succession de Dominique Strauss-Kahn à la direction du FMI pourra difficilement être ignorée, du moins dans les coulisses. Surtout que la favorite, la ministre des Finances française Christine Lagarde, vient de confirmer sa candidature quelques heures avant l'arrivée des chefs d'État et de gouvernement. Elle jouit du soutien de l'Union européenne ainsi que de celui de Paris, de Londres, de Berlin et de Rome. Mais celui de Washington et de Tokyo ne lui est toujours pas acquis.

Un entretien se déroulera aujourd'hui entre les leaders du G8 et quelques grands acteurs du Net qui sont réunis à Paris depuis mardi pour discuter du rôle d'Internet dans l'économie et des moyens de réglementer ce nouveau marché. Demain, la rencontre s'élargira aux représentants des pays du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Cette initiative, largement soutenue par le Canada, rassemble les bons élèves de la démocratie africaine (Afrique du Sud, Algérie, Égypte, Éthiopie, Nigeria et Sénégal).

Alors que le G20 lui vole la vedette, le G8 survivra-t-il encore longtemps? Pour plusieurs, dont les altermondialistes réunis au Havre, ce forum n'a plus d'objet et devrait simplement disparaître. Plusieurs analystes estiment pourtant que le G8 a toujours sa raison d'être. Surtout depuis que les principaux pays émergents (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) se rencontrent eux aussi régulièrement.

Contrairement à ce qui s'était fait au Canada l'an dernier, le président français a tenu à organiser le G20 (qui aura lieu début novembre à Cannes) plusieurs mois après le G8. La presse française n'hésite pas à écrire que Nicolas Sarkozy a tout fait pour utiliser ce sommet afin de «représentialiser» son image écorchée par la crise et de faire oublier les ratés de la diplomatie française au début du printemps arabe.

Instauré à Muskoka l'an dernier, un rapport annuel permettra de rendre compte des actions du G8. Il y sera question de l'aide au développement et aux pays africains. Les présidents de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, nigérien, Mahamadou Issoufou, et guinéen, Alpha Condé, ont été conviés à Deauville.

La France dit vouloir revenir à l'esprit du premier G8 tenu à Rambouillet en 1975 et favoriser des discussions aussi informelles que possible. Même si le G20 leur fait de l'ombre, les pays du G8 représentent tout de même 65% de la richesse mondiale et les deux tiers du commerce international.

Correspondant du Devoir à Paris

## DE BELLEVAL

SUITE DE LA PAGE 1

Aujourd'hui à la retraite, Denis de Belleval aura 71 ans en juin. Son CV impressionne: études à la London School of Economics, stages de perfectionnement en Europe en aménagement du territoire et en développement économique. De retour au Québec, il gravit très vite les échelons de la fonction publique à l'Éducation et aux Transports avant d'être élu député de Charlesbourg pour le Parti québécois en 1976, puis nommé ministre à la Fonction publique puis aux Transports. Sa carrière le mènera plus tard chez SNC-Lavalin, Via Rail, mais c'est à la Ville de Québec qu'il passera le plus de temps comme directeur général de l'ancienne ville (1990-1995) puis de la nouvelle (2001-2006).

Ceux qui l'ont côtoyé recourent tous aux mêmes adjectifs: «arrogant», d'une «intelligence supérieure», «entêté»... À les entendre, Denis de Belleval a tous les traits de l'ennemi qu'on ne souhaite pas avoir.

Denis Vaugois raconte qu'il n'a jamais entendu qui que ce soit parler à René Lévesque de façon aussi arrogante que Denis de Belleval. Sans entrer dans les détails, l'ancien chef de cabinet de M. Lévesque, Jean-Roch Boivin, abonde dans le même sens. «C'est un homme intelligent, assez opiniâtre, même têtu. Il n'a pas peur de prendre des positions qui ne plaisent pas à la majorité.»

À la Ville de Québec, où il a servi sous Jean-Paul L'Allier, son tempérament ne plaisait pas à tout le monde. Son retour après les fusions en 2001 avait même été accueilli avec «consternation» par le personnel, rapportait alors le journaliste du Soleil Robert Fleury.

Interrogé à ce propos hier à sa résidence de Québec, le principal intéressé rétorque fièrement qu'il est un «homme libre» et «qu'on risque les conflits quand on met l'intérêt public au sommet de ses préoccupations».

Lorsqu'on lui parle des jeux de mots faits avec son nom (De-«Bell»-val) et des rumeurs voulant qu'il soit soutenu par Bell dans ses démarches contre l'entente avec Quebecor, M. de Belleval rigole et pointe son téléphone en nous assurant qu'il fait affaire avec... Vidéotron.

Cet éternel mal-aimé du service public reproche à Régis Labeaume et maintenant au Parti québécois de trop vouloir plaire et d'assujettir tout principe à leurs «clients». Denis de Belleval n'aime pas la politique-spectacle et émotive. Il valorise les dossiers bien montés, l'expertise. Dans sa biographie de René Lévesque, Pierre Godin le décrit comme «l'incarnation réussie du parfait technocrate».

## La nostalgie de l'époque L'Allier

À la Ville de Québec comme ailleurs, cet ex-mandarin de l'État se désole de la «destruction de la fonction publique» telle qu'illustrée par la catastrophe dans le golfe du Mexique, qu'il associe aux fonctionnaires américains vendus aux lobbys pétroliers, ou au fiasco du dossier du gaz de schiste, qu'il attribue en partie à l'absence d'expertise dans le domaine au sein de l'État québécois.

Il est d'ailleurs convaincu que l'entente entre la Ville de Québec et Quebecor aurait fait meilleure figure si les fonctionnaires n'avaient pas été tenus à l'écart du processus.

Lorsqu'ils sont chacun à leur place, la fonction publique et le politique peuvent former ensemble un duo redoutable, lance-t-il avec nostalgie en parlant de l'époque où il servait Jean-Paul L'Allier. «Ce

que je reproche à Régis Labeaume, c'est d'avoir détruit ce climat-là», dit-il en évoquant les tensions entre le maire et les employés de la Ville.

Denis de Belleval a beaucoup d'admiration pour l'ancien maire de Québec. Avant de documenter le dossier de l'amphithéâtre, il avait d'ailleurs entrepris un doctorat sur ses années de pouvoir à la Ville de Québec. Et pourtant, M. de Belleval avait quitté son poste de directeur général en 1995 avec une certaine frustration. On raconte même qu'il s'emmerdait. Lorsqu'il revient en 2005, c'est motivé par le «challenge» incroyablement représentatif la fusion administrative des anciennes villes. Mal accueilli, il partira finalement sur une bonne note. «Le bilan est d'un avis général plutôt bon», relevait à l'époque dans Le Soleil la journaliste Isabelle Mathieu.

Avec le dossier de l'amphithéâtre, M. de Belleval s'est peut-être tout simplement trouvé un nouveau défi. Malgré le peu d'appuis dont il jouit, les attaques dont il fait l'objet et un handicap auditif qui lui fait bien des misères, il semble résolu à monter au front et revendiquer «le droit à l'indignation». Non seulement est-il «scandalisé» par les conditions offertes à Quebecor, mais on le sent aussi piqué au vif par le comportement du maire à son endroit. Pour l'heure, Denis de Belleval se prépare à présenter ses arguments à la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi du maire Labeaume, mais la saga pourrait avoir d'autres chapitres. «Moi, je suis rendu bien au-delà du processus d'appel d'offres, dit-il. Si finalement, à l'Assemblée nationale, on n'a pas un dialogue fructueux, non seulement sur l'aspect légal mais sur l'aspect financier, je vais continuer.»

Le Devoir

## DANSE EN LIGNE

SUITE DE LA PAGE 1

au cœur de Mexico l'hiver dernier, là pourtant «où la danse en ligne est inexistante».

Ici, cette danse folklorique vient de loin. Des Inuits et des Amérindiens, qui, avec leurs rituels de fertilité, de fêtes et de guerres, répétitifs, bougés, rythmés par les percussions et un chant monocorde, en ont tracé le squelette. Les reels et les danses d'épées des Écossais, la contredanse des Français s'y ajoutent pour donner le set carré américain, indique Peter Buckman dans *Let's Dance. Social, Ballroom & Folk Dancing* (Penguin).

Depuis les veillées menées par les violoneux et les cilleux, les variations de danses en ligne ont été nombreuses, du continental à la Danse des canards au *Achy Breaky Dance* «pas trop compliqué / la danse qui guérit les cœurs brisés», mégasucées minute de Stef Carse en 1990.

«Quand j'étais jeune, dans les années 1960, se rappelle Sylvain Emard, j'allais danser dans les sous-sols d'église de ma paroisse Saint-Barnabé-Apôtre, dans Hochelaga-Maisonneuve.» Pour son continental à lui, il a gardé les lignes formées et scindées dans l'espace, «les patrons qui se répètent sur quatre côtés, car le continental n'est pas une danse frontale. J'ai ajouté des mouvements de corps, des torsions et des spirales vertébrales, sinon il n'y aurait que les claquements de mains. Ça me plaît de brouiller la frontière entre une danse québécoise et une danse dite sérieuse», comme celle de ses *Fragments*, solos et duos qui seront de la prochaine saison de Danse Danse. Cette frontière, le musicien Martin Tétrault la dilue aussi pour *Le Continental XL*, récupérant des classiques pour les faire dériver, les réinterprétant «de façon ludique, joyeuse, dans différents styles».

210 danseurs, essentiellement amateurs. «C'est extrêmement rare qu'un chorégraphe puisse travailler avec autant de gens. C'est un gros cadeau» qui demande prévision, logistique et planification. Emard est épaulé par Nathalie Blanchet et sept autres interprètes professionnels: Catherine Viau, Julie Siméon, Geneviève Gauvreau, Maryse Carrier, Jean-François Légaré, Alex Parenteau et Mark Eden-Towle. Ils se retrouvent professeurs, psychologues, cheerleaders, car «c'est pas tout le monde qui a la coordination, la mémoire, le cardio, la capacité de danser près de quelqu'un», explique Blanchet, fascinée par l'investissement des volontaires.

## «Une belle obsession»

Car le travail est exigeant: vingt répétitions, deux fois semaine pendant deux mois. Rigoureux, répète la danseuse Nathalie Blanchet, à son troisième Continental. «Sylvain a créé beaucoup de gestuelle, il n'y a presque pas de répétitions de mouvements. Plusieurs m'ont raconté qu'ils font les pas dans le couloir de leur bureau. Ça devient pour eux une belle obsession.» Une «clinique du mouvement», pour les zélés ou le rattrapage, était ouverte les samedis. Pour pratiquer à la maison, les volontaires recevaient DVD et exercices de danse en ligne... en ligne.

Avec un si grand groupe, impossible pour les créateurs de retenir le nom des participants, identifiés en répétition, comme lors des auditions de danse professionnelle, par des numéros. Mais l'esprit de corps et d'équipe s'est multiplié par le nombre. Nathalie Blanchet est intriguée par ces fous généreux. «Quand je danse, je suis toujours dans la même microsociété, où on se retrouve entre danseurs. Là, on ouvre. Mais j'aimerais savoir ce qu'ils font ces gens-là dans la vie, d'où ils viennent, pourquoi ils sont là?»

Eux? Ils sont jeunes, vieux, maigres, gras-soufflés, déjantés, sérieux. Ils sont parents d'un collègue du Devoir et assaillent de courriels enthousiastes à venir voir le spectacle. Ou ils sont comme Mélisa Langlois: nutritionniste en pédiatrie, avec une envie de danser, après avoir tâté dans une vie antérieure salsa et samba. Dans *Le Continental XL*, Langlois «tripe sur le partage. Il y a une communion à faire tous la même chose sur le même temps. On a tous nos défis: certains, c'est la gestion du trac, d'autres la technique. Moi, c'est de me lâcher lousse». Ce qu'elle a trouvé le plus dur? «La gestion du temps», avec les répétitions d'un côté et ses fillettes de cinq et six ans qui tirent l'autre manche des heures. Et qui veront, dimanche, leur maman danser pour la première fois.

Le Devoir

## ► ledevoir.com

Culture/danse À voir sur notre site Internet:

Le Continental XL en répétition.

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

**La rédaction**  
Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courriel redaction@ledevoir.com  
Bureau de Québec 418-643-1541

**La publicité**  
Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courriel avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390